



**PROVENCE-ALPES-  
CÔTE-D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R93-2026-043

PUBLIÉ LE 6 MARS 2026

# Sommaire

## **DEPAFI SECTEUR PUBLIC /**

R93-2026-03-06-00004 - DIRECTION INTERREGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SUD-EST - Subdélégation de signatures (22 pages) Page 4

## **Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités - Provence-Alpes-Côte d'Azur /**

R93-2026-03-05-00005 - Décision relative à la représentation de la DREETS Au sein des observatoires départementaux de la négociation collective. (1 page) Page 27

## **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement /**

R93-2026-03-06-00003 - Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur, en tant que responsable de budgets opérationnels de programme, responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État et ordonnateur secondaire délégué (26 pages) Page 29

R93-2026-03-06-00001 - Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature en matière de marchés publics aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 pages) Page 56

R93-2026-03-06-00002 - Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (17 pages) Page 69

## **Secrétariat général pour l'administration Du Ministère de L'intérieur SUD /**

R93-2026-03-05-00007 - Arrêté du 5 mars 2026 donnant délégation d'ordonnancement secondaire - SGZDS (12 pages) Page 87

R93-2026-03-05-00003 - Arrêté du 5 mars 2026 portant délégation de signature à M. Romain DELMON, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône (28 pages) Page 100

**Secrétariat Général pour les Affaires Régionales PACA /**

R93-2025-10-06-00010 - ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL **??** portant

composition du conseil maritime de façade Méditerranée (7 pages)

Page 129

R93-2026-03-05-00006 - DRAJES ANS LECLERCQ mars 2026 (2 pages)

Page 137

**Service Administratif Interrégional Judiciaire /**

R93-2026-02-17-00008 - délégation de signature ordonnancement

secondaire certification du service fait par le pôle Chorus (4 pages)

Page 140

DEPAFI SECTEUR PUBLIC

R93-2026-03-06-00004

DIRECTION INTERREGIONALE DE LA  
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SUD  
EST - Subdélégation de signatures

---

**ARRÊTÉ**

**portant subdélégation de signature aux agents de la direction interrégionale de la  
Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Est au titre des attributions relevant de  
l'ordonnateur secondaire**

---

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 99-89 du 8 février 1999 modifié, pris pour l'application de l'article 3 du décret n°98-81 du 11 février 1998 modifiant la loi n°68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu les articles R241-3 à R241-9 du code de la justice pénale des mineurs ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 19 novembre 2025 nommant Monsieur **Jacques WITKOWSKI**, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du Rhône ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2010 modifié portant règlement de comptabilité du ministère de la justice et des libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 22 mai 2023 nommant Madame Sonia PALLIN directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est, à compter du 12 juin 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025 portant délégation de signature à Madame **Sonia PALLIN**, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est ;

## ARRÊTE

### **ARTICLE 1 :**

Conformément à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant délégation de signature à Madame **Sonia PALLIN**, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est, les délégations de signature qui lui sont conférées par l'arrêté préfectoral précité seront exercées en cas d'absence ou d'empêchement par Monsieur **Franck BALDI**, directeur interrégional adjoint de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Est.

### **ARTICLE 2 :**

Conformément à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant délégation de signature à Madame **Sonia PALLIN**, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral précité sera exercée :

- Pour la gestion du Titre II du Budget Opérationnel de Programme n° 182 (BOP n° 182), par :
  - o Monsieur **Julien LEMAIRE**, directeur des ressources humaines ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Julien LEMAIRE sur délégation explicite par :

- o Monsieur Ludovic LEPHAY, responsable de la gestion administrative et financière des personnels ;
  - o Madame Isabelle DELLA CASA, responsable de la gestion des parcours et des compétences.
- Pour la gestion des Titres III, V et VI du Budget Opérationnel de Programme n° 182 (BOP n° 182), par :
  - o Monsieur **Maxime MIRALLES**, directeur de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières ;
  - o Madame **Caroline WAECHTER**, responsable des affaires financières.

### **ARTICLE 3 :**

Conformément à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant délégation de signature à **Madame Sonia PALLIN**, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 2 de l'arrêté préfectoral précité sera exercée :

- Pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du Titre II et du Titre III (exclusivement pour les dépenses de formation, les honoraires médicaux et les frais de déplacement découlant directement d'une maladie professionnelle, d'un accident de service ou de travail) du BOP n° 182, par :
  - o Monsieur **Julien LEMAIRE**, directeur des ressources humaines ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Julien LEMAIRE sur délégation explicite par :

- Monsieur Ludovic LEPHAY, responsable de la gestion administrative et financière des personnels ;
  - Madame Isabelle DELLA CASA, responsable de la gestion des parcours et des compétences ;
- Pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du Titre II (exclusivement pour la signature des états liquidatifs) et du Titre III (exclusivement pour les honoraires médicaux et les frais de déplacement découlant directement d'une maladie professionnelle, d'un accident de service ou de travail) du BOP n° 182, par :
  - Madame **Sarah GLACET**, gestionnaire administrative du pôle carrières.
- Pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du Titre II (exclusivement pour la signature des états liquidatifs) du BOP n° 182, par :
  - Madame **Sabrina BONTEMPO**, gestionnaire administrative du pôle carrières.
  - Madame **Nathalie EMMANUELLI**, gestionnaire administrative du pôle carrières.
  - Madame **Samia MANDI**, gestionnaire administrative du pôle carrières.
  - Madame **Odile DEBEAUVOIS**, gestionnaire administrative du pôle contractuel.
  - Madame **Vanessa MEKERDITCHIAN**, gestionnaire administrative du pôle contractuel.
  - Madame **Gabriela ROJAS BLANCO**, gestionnaire administrative du pôle contractuel.
  - Madame **Peggy DA ROLD**, gestionnaire administrative du pôle paie.
  - Madame **Karine PASQUION**, gestionnaire administrative du pôle paie.
- Pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses des Titres III, V et VI du BOP n° 182, par :
  - Monsieur **Maxime MIRALLES**, directeur de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières ;
  - Madame **Caroline WAECHTER**, responsable des affaires financières ;
  - Monsieur **Francis AMISI**, responsable du service immobilier ;
  - Madame **Corinne RISO**, responsable du service SAH ;
  - Madame **Hayet ABED**, référente du pôle comptable ;
  - Monsieur **Luc DERIDIAUX**, référent du pôle comptable ;
  - Madame **Yamina HAMDI**, référente du pôle comptable ;
  - Madame **Chérifa BELHOUCHE**, référente du pôle comptable ;
  - Monsieur **Nicolas GUILBERT**, responsable du service informatique ;
  - Monsieur **Iroudayeradjou MARIE-ANTOINE-NOËL**, référent du service informatique.
- Pour l'ordonnancement secondaire des dépenses du Titre III du BOP n° 182, par les agents désignés à l'annexe II, dans le respect des périmètres de compétences et des plafonds indiqués dans ladite annexe, et exclusivement pour :
  - les dépenses de fonctionnement ;
  - les dépenses éducatives ;
  - les indemnités liées au placement en famille d'accueil ;
  - les indemnités liées au placement auprès d'un tiers digne de confiance ;
  - les indemnités liées aux stages longs.

#### **ARTICLE 4 :**

Conformément à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant délégation de signature à Madame **Sonia PALLIN**, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 3 de l'arrêté préfectoral précité pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du Budget Opérationnel de Programme n° 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » sera exercée par :

- Monsieur **Maxime MIRALLES**, directeur de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières ;
- Monsieur **Francis AMISI**, responsable du service immobilier ;
- Madame **Hayet ABED**, référente du pôle comptable ;
- Madame **Chérifa BELHOUCHE**, référente du pôle comptable ;
- Monsieur **Luc DERIDIAUX**, référent du pôle comptable ;
- Madame **Yamina HAMD**, référente du pôle comptable.

#### **ARTICLE 5 :**

Conformément à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant délégation de signature à Madame **Sonia PALLIN**, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 4 de l'arrêté préfectoral précité pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du Budget Opérationnel de Programme n° 349 « Fonds pour la transformation de l'action publique » sera exercée par :

- Monsieur **Maxime MIRALLES**, directeur de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières ;
- Madame **Caroline WAECHTER**, responsable des affaires financières ;
- Monsieur **Francis AMISI**, responsable du service immobilier.

#### **ARTICLE 6 :**

Il est donné délégation de signature :

- Dans Chorus DT, dans la limite de leurs périmètres de compétence et du plafond de 1 500 € par mission, aux agents identifiés dans l'annexe III, pour :
  - 
  - en tant que valideur hiérarchique (VH1), valider hiérarchiquement les ordres de mission et les états de frais ;
  - en tant que service gestionnaire (SG), valider budgétairement les ordres de mission ;
  - en tant que gestionnaire contrôleur (GC), contrôler budgétairement les états de frais ;
  - en tant que gestionnaire valideur (GV), valider budgétairement les états de frais ;
  - en tant que valideur des factures (FV), valider les factures.
- Dans Cytric, aux agents identifiés dans l'annexe III, pour valider les demandes de réservation, dans la limite de leurs périmètres de compétences.
- Dans Chorus Formulaire, aux agents identifiés dans l'annexe III :
  - pour certifier le service fait, dans la limite de leurs périmètres de compétences ;

- pour transmettre les tableaux d'ordre de payer (TOP), ainsi que pour créer et transmettre des fiches communication au service facturier (SFACT) et au département de la performance financière, des achats et de la conformité (DPFAC) de la direction interrégionale Sud-Est du secrétariat général.

#### **ARTICLE 7 :**

Il est donné délégation de signature aux fins de signature des bordereaux récapitulatifs des recettes et des dépenses de régie :

- Sur l'ensemble du périmètre de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est à :
  - Monsieur **Maxime MIRALLES**, directeur de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières.
  
- Sur leurs périmètres territoriaux de compétences respectifs à :
  - Madame **Natacha HIMELFARB**, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Alpes- Maritimes ;
  - Madame **Siham FAHMI-FRIEDERICKS**, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse des Alpes-Maritimes ;
  - Monsieur **Pierre PIBAROT**, directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse des Bouches-du-Rhône ;
  - Madame **Béatrice TRIBOTTÉ**, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse des Bouches-du-Rhône ;
  - Monsieur **Olivier FERRON**, directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse de Corse ;
  - Madame **Nathalie OLIVERI**, directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse du Var ;
  - Madame **Nadia ZEGHMAR**, directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse des Alpes-Vaucluse ;
  - Monsieur **Magid NASRI**, directeur territorial adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse des Alpes-Vaucluse.

#### **ARTICLE 10 :**

La directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marseille, le

**La directrice interrégionale PJJ Sud-Est,**

*Signé*

**Sonia PALLIN**

## ANNEXE I

### Table des sigles et acronymes

SIGLE / ACRONYME	IINTITULÉ COMPLET
ARAPT	Assistant(e) du responsable de l'appui au pilotage territorial
AT	Adjoint(e) technique
BR	Bordereaux récapitulatifs
CA	Carte achat
CEF	Centre éducatif fermé
CSE	Chef(fe) de service éducatif
DEPAFI	Direction de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières
DIR	Direction interrégionale
DIRA	Directeur interrégional adjoint
DIR-DME	Directrice des mesures éducatives
DIRA-DME	Directeur adjoint des mesures éducatives
DIR-DEPAFI	Directeur de l'évaluation, de la programmation et des affaires financières et immobilières
DIRPJJ SE	Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud-Est
DIR-DRH	Directeur des ressources humaines
DIR-DT	Directrice / directeur territorial
DTA	Directrice / directeur territorial adjoint
DME	Direction des mesures éducatives
DRH	Direction des ressources humaines
DS	Directrice / directeur de service
DTPJJ	Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse
EC	Écritures correctives
EJ	Engagement juridique
EJHM	Engagement juridique hors marché
EPE	Établissement de placement éducatif
EPEI	Établissement de placement et d'insertion
FIEC	Fiche d'immobilisation en cours
FV	Valideur de factures
GC	Gestionnaire contrôleur
IM	Intérêts moratoires
RAF	Responsable des affaires financières
RAPT	Responsable de l'appui au pilotage territorial

RCIF	Responsable du contrôle interne financier
RDSI	Responsable du département des systèmes d'information
RGAF	Responsable de la gestion administrative et financière des personnels
RGPC	Responsable de la gestion des parcours et des compétences
RLAI	Référent laïcité et citoyenneté
RPI	Responsable des politiques institutionnelles
RSI	Responsable du service immobilier
RUE	Responsable d'unité éducative
SA	Secrétaire administratif / administrative
SF	Service fait
SG	Service gestionnaire
SI	Service immobilier
STEI	Service territorial éducatif et d'insertion
SEEPM	Service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs
SP	Secteur public
STEMO	Service territorial éducatif de milieu ouvert
UEAJ	Unité éducative d'activités de jour
UECEF	Unité éducative de centre éducatif fermé
UEHC	Unité éducative d'hébergement collectif
UEHD	Unité éducative d'hébergement diversifié
UEHDR	Unité éducative d'hébergement diversifié renforcé
UEMO	Unité éducative de milieu ouvert
UESEPM	Unité éducative de service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs
VH1	Valideur hiérarchique de niveau 1

## ANNEXE II

**Délégation de signature pour l'ordonnancement secondaire des dépenses de fonctionnement, des dépenses éducatives, des indemnités liées au placement en famille d'accueil, des indemnités liées au placement auprès d'un tiers digne de confiance et des indemnités liées aux stages longs.**

SERVICE	PRÉNOM NOM	FONCTIONS	PLAFOND
<b>Direction territoriale Alpes-Maritimes (DTPJJ 06)</b>			
DTPJJ 06	Natacha HIMELFARB	DT	8 000 €
	Siham FAHMI-FRIEDERICKS	DTA	
	Thomas PROFFIT	RAPT	
EPEI Nice	Laura FANTINO	DS	2 000 €
STEMO Grasse	Nicolas CLERET	DS (intérim)	
STEMO Nice	Sophie GROMOVOI	DS	
<b>Direction territoriales Bouches-du-Rhône (DTPJJ 13)</b>			
DTPJJ 13	Pierre PIBAROT	DT	8 000 €
	Béatrice TRIBOTTÉ	DTA	
	Stéphanie MONJARDIN	RAPT	
	Romain RUEL	RAPT	
CEF Marseille Les Cèdres	Olivier BEZARD	DS (intérim)	2 000 €
EPE Martigues Littoral	Zoé TIBERGHIEU	DS	
EPEI Aix-en-Provence	Clara IECHE	DS	
SEEPM Marseille	Karine MATHIEU	DS	
STEI Marseille	Vérane ISNARD	DS	
STEMO Aix-en-Provence	Patricia IRACE	DS	
STEMO Marseille Centre	Charlotte TREMBLAIS	DS	
STEMO Marseille Est	Raïssi MESSAOUDI	DS	
STEMO Marseille Nord	Carole OLIVIER	DS	
STEMO Martigues Ouest Étang de Berre	Céline TOUREL	DS	
<b>Direction territoriale Corse (DTPJJ 20)</b>			
DTPJJ 20	Olivier FERRON	DT	8 000 €
	Nathalie MASSOTEAU	RAPT	
STEMOI Bastia	Geneviève GRAZIANI	DS	2 000 €
<b>Direction territoriale Var (DTPJJ 83)</b>			
DTPJJ 83	Nathalie OLIVERI	DTA	8 000 €
CEF Brignoles	Élodie DUHAUSSE	DS	2 000 €
EPEI Toulon	Youcef MOUHOUBI	DS	
STEMO Draguignan	Claire VIGNAU	DS	
STEMO Toulon	Evodie DELHAYE	DS	
<b>Direction territoriale Alpes-Vaucluse (DTPJJ 04-05-84)</b>			
DTPJJ 04-05-84	Nadia ZEGHMAR	DT	8 000 €
	Magid NASRI	DTA	
CEF Montfavet	Benoît WILLAUMEZ	DS	2 000 €
EPEI Avignon	Léa MANOURY	DS	
STEMO Avignon	Clara RUFFO	DS	
STEMO Carpentras	Corinne SANNA	DS	
STEMO Digne-les-Bains	Clémentine BRUNET	DS	

### ANNEXE III

**Délégation de signature pour :**

- La certification des SF, les demandes de création et de modification des tiers fournisseurs et l'utilisation des fiches communication dans Chorus Formulaires.
- Les rôles VH1, SG, GC et FV dans Chorus DT.
- La validation des réservations dans Cytric.

SERVICE	PRÉNOM NOM	FONCTIONS	CHORUS FORMULAIRES	CHORUS DT	CYTRIC
<b>Direction interrégionale PJJ Sud-est (DIRPJJ SE)</b>					
DIR	Franck BALDI	DIRA		VH1 – SG	
	Jade ALPE	Chargée de communication	Certification des SF. Création et modifications des tiers fournisseurs.		
	Leticia SILVA LIMA	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
DME	Clara DUFOUR DE NEUVILLE	DIR-DME		VH1 – SG	
	Rédouane DICH	DIRA-DME		VH1 – SG	
DEPAFI	Maxime MIRALLES	DIR-DEPAFI		VH1 – SG	
	Francis AMISI	RSI		VH1 – SG	
	Nicolas GUILBERT	RDSI		VH1 – SG	
	Corinne TEISSEIRE (RISO)	RSAH	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).	VH1 – SG	
	Géraldine BONINI	RCIF	Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (EC / autres échanges)		

Caroline WAECHTER	RAF	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).	VH1 – SG – GC – FV	Validation des réservations
Hayet ABED	Gestionnaire SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).	VH1 – SG – GC – FV	Validation des réservations
Paul CUET	Adjoint administratif SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (autres échanges).	GC – FV	
Luc DERIDIAUX	Gestionnaire SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).		
Saliha EL AYACHI	Adjointe administrative SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (autres échanges).	GC - FV	
Elena SCALI	Adjointe administrative SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (autres échanges).	GC – FV	
Yamina HADJ	Gestionnaire SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).	VH1 – SG – GC – FV	
Dounia ZAIYOU	Adjointe administrative SP	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).		
Chérifa MAZARI	Gestionnaire SI	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).		

	Fabienne BORIE	Gestionnaire SAH	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Éric FRAISSE	Gestionnaire SAH	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre VI / autres échanges).		
	Cécile HERITIER	Gestionnaire SAH	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre VI / autres échanges).		
	Irou MARIE-ANTOINE-NOËL	Assistant DSI	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 3 et 4 Titre III, V et VI / autres échanges).		
DRH	Julien LEMAIRE	DIR-DRH		VH1 – SG	
	Ludovic LEPHAY	RGAF		VH1 – SG	
	Isabelle DUCLOT	RGPC		VH1 – SG	
	Vanessa MEKERDITCHIAN	Gestionnaire administrative RH/ pôle contractuels	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 4 Titre II / autres échanges).		
	Odile DEBEAUVOIS	Gestionnaire administrative RH/ pôle contractuels	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 4 Titre II / autres échanges).		
	Nathalie EMMANUELLI	Gestionnaire administrative RH/ pôle carrières	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 4 Titre II / autres échanges).		
	Sarah GLACET	Gestionnaire administrative RH/ pôle carrières	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 4 Titre II / autres échanges).		

	Gabriela ROJAS BLANCO	Gestionnaire administrative RH/ pôle contractuels	Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (Flux 4 Titre II / autres échanges).		
	Christine FOREST	Gestionnaire RH/Formation	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	
	Latifa AFAIFIA	Gestionnaire RH/Formation	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	
<b>Direction territoriale Alpes-Maritimes (DTPJJ 06)</b>					
DTPJJ 06	Natacha HIMELFARB	DT		VH1 – SG	
	Siham FAHMI-FRIEDERICKS	DTA		VH1 – SG	
	Thomas PROFFIT	RAPT	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	Validation des réservations
	Abla FEDJKHI	ARAPT / régisseuse	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (envoi BR régie).		Validation des réservations
EPEI Nice	Laura FANTINO	DS		VH1 – SG	
UEAJ Nice	Émilie SEGURA	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Valérie TARTAR	Ajointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEHC Nice	Mohamed DAHANE	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Géraldine MARCELLIER	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEHD Antibes	Djamila BESSADI	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Stéphanie HUIBAN	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Grasse	Nicolas CLERET	DS (intérim)		VH1 – SG	

UEMO Antibes	Katia GAUTHIER-MOUTON	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Marika SEVERA	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Cannes	Renzo LOVISA	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Fatma MEGROUS	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Grasse	Marion FOURNIER	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Anne ROSA	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Sylvie NOLLEVALLE	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Nice	Sophie GROMOVOI	DS	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	
UEMO Nice Centre	Peggy THEETEN	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Joëlle MANFREDI	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Nice Nord	Myriam VUOLO	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Nice Ouest	Alexandra LLEDO (Rosso)	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Nicole LUCANI	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		

Direction territoriales Bouches-du-Rhône (DTPJJ 13)					
DTPJJ 13	Pierre PIBAROT	DT		VH1 – SG	Validation des réservations
	Béatrice TRIBOTTÉ	DTA		VH1 – SG	Validation des réservations
	Romain RUEL	RAPT	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	Validation des réservations
	Stéphanie MONJARDIN	RAPT		VH1 – SG	Validation des réservations
	Maryame ABOUDOU	ARAPT	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (envoi BR régie).		
	Jacques MELLUL	Adjoint administratif	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Michel RAMILAMINTSOA	Adjoint administratif	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Claire AMIAND GLORY	RUE		VH1-SG	
EPE Martigues-Littoral	Zoé TIBERGHIE	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEHC Marseille Chutes-Lavie	Sonia MAHDID	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Béatrice KRALIAN	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEHC Martigues	Abdelrezeg LABED	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations

	Kheireddine BEN-FATMA	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Bruno BERTRAND	AT polyvalent	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Zoulikha DJOUDER	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
EPEI Aix-en-Provence	Clara IECHE	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEAJ Aix-en-Provence	Pascale CABASSE	RUE	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	Validation des réservations
	Lisa FIET	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEHC Aix-en-Provence Relais du Soleil	Hayette AZAMOUM	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Aurélia PETIT-COLIN	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEHD Salon-de-Provence	Florence GUITET	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Valérie CHANDEZE	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
SEEPM Marseille	Karine MATHIEU	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UESEPM Marseille	CHRETIEN Jean-Eliot	RUE		VH1 – SG	
	Sadjia BENAYAD	RUE		VH1 – SG	
	Samia BRAKA	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Emmy PARSEGHIAN	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		

	Frédéric GOUYACHE	Adjoint administratif	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Ilham KHADIRI	Adjoint administratif	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEI Marseille	Vérane ISNARD	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEAJ Passerelle	Patrick LE FLECHER	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations (périmètre STEI Marseille)
UEAJ Application	Medhi AGBI	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations (périmètre STEI Marseille)
UEAJ Sylvestre	Jean-Christophe DUBUS	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations (périmètre STEI Marseille)
	Morgane CURTAT	Adjointe administrative	Certification des SF (périmètre STEI Marseille). Création et modification des tiers fournisseurs (périmètre STEI Marseille).		
	Arielle PATRIX	Adjointe administrative	Certification des SF (périmètre STEI Marseille). Création et modification des tiers fournisseurs (périmètre STEI Marseille).		
STEMO Aix-en-Provence	Patricia IRACE	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Aix Célony	Fabienne PHILIPPE	Adjoint administratif	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		

UEMO Aix Sainte-Victoire	Sandra BASILIO	RUE		VH1 – SG	
	Sandrine CHIROUZE	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Marseille Centre	Charlotte TREMBLAIS	DS		VH1 – SG	
UEAT Marseille	Éric BABEF	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Bérénice BROCHOT	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Marseille Joliette	Christophe GOBERT	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Charlotte ROGOWSKI	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Marseille Est	Raïssi MESSAOUDI	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Le Garlaban	Emmanuelle BELLOCQ LASSUS	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Meriem AOUADI	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Marseille Le Timonier	Samia BENAHCENE	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Hélène DEMARETZ	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Marseille Nord	Carole OLIVIER	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Chutes-Lavie	Nadia DAHAMNI	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations

	Kévin MATHE	Adjoint administratif	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Le Canet	Magali GAUCHOU	RUE		VH1 – SG	
	Faten BEN FADHL	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Michaud	Saliha BOUHAMOU	RUE		VH1 – SG	
	Élise BONAMY	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Martigues Ouest Étang de Berre	Céline TOUREL	DS		VH1 – SG	
UEMO Arles	Djamel CHENOUI	RUE		VH1 – SG	
	Audrey PERES	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Martigues	Louisa MOUSSOUS	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Marion RIGAUD	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
CEF Marseille Les Cèdres	Olivier BEZARD	DS (intérim)		VH1 – SG	Validation des réservations
UECEF Marseille Les Cèdres	Anne-Sylvie AUDRY	RUE	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	
	Emmanuelle KINDMANN	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
	Lucile LE CHANONY	Éducatrice			Validation des réservations
<b>Direction territoriale Corse (DTPJJ 20)</b>					
DTPJJ 20	Olivier FERRON	DT		VH1 – SG	Validation des réservations

	Nathalie MASSOTEAU	RAPT	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	Validation des réservations
	Gwenaëlle BORG	ARAPT / régisseuse	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (envoi BR régie).		
STEMOI Bastia	Geneviève GRAZIANI	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEAJ Bastia	Laure BERGER	RUE		VH1 – SG	
UEMO Ajaccio	André GARDELLA	RUE		VH1 – SG	
	Christine GIMENEZ	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Bastia	Audrey PROST	RUE		VH1 – SG	
	Vanina GAFFORY	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
<b>Direction territoriale Var (DTPJJ 83)</b>					
DTPJJ 83	Nathalie OLIVERI	DTA		VH1 – SG	Validation des réservations
	Mathieu LIETART	RAPT	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	Validation des réservations
	Julia LOPEZ	ARAPT / régisseuse	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs. Création et envoi de fiches communication au SFACT et au CSP (envoi BR régie).		Validation des réservations
	Soline MASSON	ARAPT	Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
	Calogera CARLISI	RPI			Validation des réservations

	Fencia GOUSSE	RLAI			Validation des réservations
EPEI Toulon	Stéphanie DAVID	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEAJ Toulon	Laina TUKAOKO	RUE		VH1 – SG	
	Auréli SILVESTRE-REDER	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
UEHC Toulon	Djahid BOULOSSAKH	RUE (intérim)		VH1 – SG	Validation des réservations
	Stéphanie RAVEL	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEHDR Toulon	Sandrine MONTEGNIES	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Atika HACHIM	SA	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Draguignan	Claire VIGNAU	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Draguignan	Alban LECOUVREUR	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Graziella ROCHARD (ORLANDO)	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
UEMO Fréjus	Alice MARVINT	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
STEMO Toulon	Evodie DELHAYE	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Toulon Centre	Stéphanie ROUVIER (KRIL)	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations

	Sylvie POULARD	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Toulon Le Faron	Nolwenn CAER	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Prescilla CARDINAL	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Toulon Ouest	Frédéric BERTORA	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Célia ESSAFI	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
	Amandine DREVET	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
CEF Brignoles	Élodie DUHAUSSE	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UECEF Brignoles	Yasmine CHIBATTE	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Aurélié LEGAY	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
<b>Direction territoriale Alpes-Vaucluse (DTPJJ 04-05-84)</b>					
DTPJJ 04-05-84	Nadia ZEGHMAR	DT		VH1 – SG	
	Magid NASRI	DTA		VH1 – SG	Validation des réservations
	Nicolas GORZKOWSKI	RAPT / régisseur	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.	VH1 – SG	Validation des réservations
	Fabien PLANARD	ARAPT		VH1 – SG	Validation des réservations

	Leila MOUHSINE	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
EPEI Avignon	Léa MANOURY	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEAJ Avignon	Jean-François BOUTHORS	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Christophe MITTOU	CSE			
	Martine KEIFFER	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
UEHC Avignon	Bob TUCCINARDI	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Sylvie WOLKOFF	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
STEMO Avignon	Clara RUFFO	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Avignon	Helam BEN MOHAMED (MESSAAD)	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Émilie WIECLAW	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
	Wendy STOUQUE	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
UEMO Cavaillon	Magali TOUZE	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Beatriz DE OLIVEIRA BARBOSA	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
STEMO Carpentras	Corinne SANNA	DS		VH1 – SG	Validation des réservations

UEAJ Nord Vaucluse	Claire BARRY	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Carpentras	Anne-Donatienne WARSAGER	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Sadia BOUDEMIA	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Orange	Marie-Claude MEYSSONNIER	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Gaëlle LE HENRY	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		Validation des réservations
STEMO Digne-les-Bains	Clémentine BRUNET	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UEMO Digne-les-Bains	Christophe PEINADO	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Maëva PRIOUX	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
UEMO Gap	Julien CHANAL	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Hélène DOBRIC	Adjointe administrative	Certification des SF. Création et modification des tiers fournisseurs.		
CEF Montfavet	Benoît WILLAUMEZ	DS		VH1 – SG	Validation des réservations
UECEF Montfavet	Laure CLAUSSE	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations
	Moktar ELKHOUDJ	RUE		VH1 – SG	Validation des réservations

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi,  
du Travail et des Solidarités -  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

R93-2026-03-05-00005

Décision relative à la représentation de la  
DREETS  
Au sein des observatoires départementaux de la  
négociation collective.



**Décision relative à la représentation de la DREETS  
Au sein des observatoires départementaux de la négociation collective.**

Vu les articles L2234-4 à 7, R 2234-1 à 4 et D 2622-4 du code du travail ;

Vu l'arrêté du 5 septembre 2024 portant nomination de Monsieur Sébastien DEBEAUMONT sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Sur propositions des directrices et directeurs départementaux de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et directrices et directeurs départementaux de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Sont désignés comme suppléants des directrices et directeurs départementaux de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et directrices et directeurs départementaux de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur aux fins de siéger dans les observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social :

Département des Alpes de Haute Provence	Monsieur Soufiane BRUN, adjoint au DDETSPP
Département des Hautes Alpes	Madame Claire BRANCIARD, adjointe au DDETSPP
Département des Alpes Maritimes	Monsieur Sébastien VANROKEGHEM, directeur du travail
Département des Bouches du Rhône	Monsieur Brice BRUNIER, adjoint au DDETS Madame Virginie GRIMA, directrice du travail
Département du Var	Madame Pascale ROBERDEAU, adjointe au DDETS
Département du Vaucluse	Monsieur Eric POLLAZZON, adjoint au DDETS

**Article 2 :** Les directrices et directeurs départementaux de l'emploi, du travail et des solidarités et directrices et directeurs départementaux de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de la bonne exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 05 mars 2026

Le directeur régional adjoint de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Responsable du pôle « politique du travail »

SIGNE

Richard ABADIE

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement

R93-2026-03-06-00003

Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur, en tant que responsable de budgets opérationnels de programme, responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État et ordonnateur secondaire délégué



---

**Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que responsable de budgets opérationnels de programme, responsable d'unité opérationnelle pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes imputées sur le budget de l'État et ordonnateur secondaire délégué**

---

**Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 39 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable et portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 19 novembre 2025 portant nomination de Monsieur Jacques WITKOWSKI en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2005 relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'écologie et du développement durable ;
- Vu l'arrêté du 9 septembre 2009 portant règlement de la comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2016 modifié relatif à l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu l'arrêté ministériel du 26 août 2022 portant nomination de M. Sébastien FOREST en qualité de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

- Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025 portant délégation de signature à M. Sébastien FOREST, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu la convention de délégation de gestion passée entre le ministère de l'intérieur et des outre mer, et la DREAL PACA en date du 27 décembre 2022 ;
- Vu la convention conclue entre le ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques, la DREAL Paca, et l'ASNR relative aux moyens de fonctionnement des divisions territoriales et de la direction des équipements sous pression de l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 6 février 2025 ;

Considérant la nécessité de continuité du service.

Sur proposition de la secrétaire générale :

## **A R R E T E**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions, à :

Mme Zoé MAHE, directrice régionale adjointe,  
M. Eric MEVELEC, directeur régional adjoint,  
Mme Frédérique CHAZE, directrice régionale adjointe.

relative à l'exercice de la compétence :

- de responsable des budgets opérationnels de programme (BOP) régionaux à l'effet de recevoir et répartir les crédits des programmes,
- d'ordonnateur secondaire délégué tant pour les dépenses que pour les recettes de l'unité opérationnelle.

En cas d'empêchement de l'équipe de direction lié à un événement imprévisible, et après validation de l'acte par le directeur ou l'un de ses adjoints par courriel, délégation de signature est donnée à Mme Virginie GOGIOSO, secrétaire générale, et à M. Romain RUSCH, jusqu'au 28/02/2026, , chef du Service d'Appui au Pilotage Régional.

## ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Zoé MAHE, de M. Eric MEVELEC, et Mme Frédérique CHAZE, subdélégation de signature est donnée à Mme Virginie GOGIOSO, secrétaire générale, à l'effet de signer, dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Mme Isabelle CADART, secrétaire générale adjointe, et Mme Natacha ASQUEZ, cheffe de l'unité financière, immobilier et logistique sont autorisées à signer les actes relatifs à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire, dans les mêmes conditions.

## ARTICLE 3 : En qualité de responsable des budgets opérationnels de programme

Subdélégation de signature est en outre donnée pour l'exercice de la compétence de responsable des budgets opérationnels de programme régionaux à :

- M. Romain RUSCH, jusqu'au 28/02/2026, chef du service d'appui au pilotage régional, et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Romain RUSCH à,
- Mme Audrey VARTANIAN, cheffe adjointe du service d'appui au pilotage régional,
- Mme Marie COURTOIS, responsable de l'unité budgétaire, comptable et commande publique du service d'appui au pilotage régional.

## ARTICLE 3 BIS : Répartition des crédits entre les unités opérationnelles

Ont subdélégation de signature afin de répartir entre les unités opérationnelles (UO) les crédits des programmes concernés :

BOP	Service	Unité	NOM et Prénom	Fonction
113	SBEP		X	Chef de service
			VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
135	SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
			ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service
181	SPR		MELLER Dan	Chef de service
			STROH Nicolas	Chef de service adjoint

		URNM	PICOT Delphine, jusqu'au 28/02/2026	Cheffe de l'unité
			JESSON Anne Laure	Chargée de mission
		UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité
203	STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
			TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
		UPPR	FLORY Joséphine	Chef d'unité
			LEGROS Olivier	Chef de pôle
			RIGHI Virginie	Responsable d'opérations comptables

**ARTICLE 4 : En tant qu'ordonnateur secondaire délégué tant pour les dépenses que pour les recettes de l'unité opérationnelle**

Subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions :

<b>1/ les propositions d'engagements hors Chorus formulaire et les pièces justificatives qui les accompagnent dans la limite du seuil défini</b>				
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>	<b>Seuils</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale	90 000 €
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe	
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire	
		MOHCINI Hanane	Chargée de	

			mission budgétaire	
		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire	
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service	90 000 €
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service	
		CLERMONT Magali	Chargée de mission	
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service	5 538 000€ *seuil applicable aujourd'hui aux marchés de procédures formalisées par l'Etat pour les marchés de travaux et contrats de concession
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint	
	UPPR	FLORY Joséphine	Chef d'unité	
		LEGROS Olivier	Chef de pôle	
		RIGHI Virginie	Responsable d'opérations comptables	
SBEP		X	Chef de service	90 000 €
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service	
SPR		MELLER Dan	Chef de service	90 000 €
		STROH Nicolas	Chef de service adjoint	
	UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité	
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service	90 000 €
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité	
Bureau		HILALI Nabil	Chef de	Suivant budget

des pensions			bureau	notifié
		BAILLY Flora	Adjointe au chef de bureau	
		CHAFFOIS Mélanie	Adjointe au chef de bureau	
MIGT		GUILLARD Philippe	Coordonnateur	90 000 €
		BAZIN Marie-Hélène	Assistante	4 000 €

**2/ les propositions d'émission de factures (recettes non fiscales) et les pièces justificatives qui les accompagnent**

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service
		CLERMONT Magali	Chargée de mission
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	UPPR	FLORY Joséphine	Cheffe d'unité
		LEGROS Olivier	Chef de pôle
		RIGHI Virginie	Responsable d'opérations comptables
SBEP		X	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
SPR		MELLER Dan	Chef de service
		STROH Nicolas	Chef de service adjoint
	UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité
	UGS	FRAYSSE Sylvie	Cheffe d'unité, adjointe au chef de service
MSD		BELIN Pascal	Chef de mission

		CARMIGNANI Fabienne	Adjointe au chef de mission
UD 04-05		CHIROUZE Vincent	Chef d'unité
		BRUNAUX Antoine	Adjoint au chef d'unité
UD 06-83		ASTIER Olivier	Chef d'unité
		CHEKROUN Esther	Adjointe au chef d'unité
		CHEVILLON Amandine	Adjointe au chef d'unité
UD 13		XAVIER Guillaume	Chef d'unité
		PELOUX Jean-Philippe	Adjoint au chef d'unité
		GARDE Philippe	Adjoint au chef d'unité
		RIO-BARCONNIERE Anouck	Adjointe au chef d'unité
UD 84		PREVOST Sébastien	Chef d'unité
		SUJOL Olivier	Adjoint au chef d'unité
Bureau des pensions		HILALI Nabil	Chef de bureau
		BAILLY Flora	Adjointe au chef de bureau
		CHAFFOIS Mélanie	Adjointe au chef de bureau
MIGT		GUILLARD Philippe	Coordonnateur
		BAZIN Marie-Hélène	Assistante
<b>3/ les actes et pièces relatifs à des conventions et protocoles transactionnels d'un montant inférieur à 500.000 €</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	UPPR	FLORY Joséphine	Cheffe d'unité
		LEGROS Olivier	Chef de pôle
		RIGHI Virginie	Responsable d'opérations comptables
<b>4/ les pièces nécessaires au paiement des factures</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service

		CLERMONT Magali	Chargée de mission
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	UPPR	FLORY Joséphine	Chef d'unité
		LEGROS Olivier	Chef de pôle
		RIGHI Virginie	Responsable d'opérations comptables
SBEP		X	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
SPR		MELLER Dan	Chef de service
		STROH Nicolas	Chef de service adjoint
	UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité
MSD		BELIN Pascal	Chef de mission
		CARMIGNANI Fabienne	Adjointe au chef de mission
UD 04-05		CHIROUZE Vincent	Chef d'unité
		BRUNAUX Antoine	Adjoint au chef d'unité
UD 06-83		ASTIER Olivier	Chef d'unité
		CHEKROUN Esther	Adjointe au chef d'unité
		CHEVILLON Amandine	Adjointe au chef d'unité
UD 13		XAVIER Guillaume	Chef d'unité
		PELOUX Jean-Philippe	Adjoint au chef d'unité
		GARDE Philippe	Adjoint au chef d'unité
		RIO-BARCONNIERE Anouck	Adjointe au chef d'unité
UD 84		PREVOST Sébastien	Chef d'unité
		SUJOL Olivier	Adjoint au chef d'unité
Bureau des pensions		HILALI Nabil	Chef de bureau
		BAILLY Flora	Adjointe au chef de bureau
		CHAFFOIS Mélanie	Adjointe au chef de bureau
MIGT		GUILLARD Philippe	Coordonnateur
		BAZIN Marie-Hélène	Assistante

En application de l'article 4 du présent arrêté, sont autorisés dans le cadre de Chorus Formulaire, à valider les demandes d'achats et les demandes de subventions ainsi qu'à constater et certifier le service fait, les agents inscrits dans le tableau ci-dessous :

<b>BOP</b>	<b>Service</b>	<b>Personne habilitée en tant que valideur</b>	
113	SBEP	X	
		Catherine VILLARUBIAS	
		Lugdiwine BURTSHELL	
		Anne BRETON	
		Coraline ZAKARIAN	
		Nathalie QUELIN	
		Sophie CAPLANNE	
135	SCADE	Jean Roch LANGLADE	
		VAN ISEGHEM Laurelyne	
	SEL	VELUT Marion	
		Anne ALOTTE	
		Magali CLERMONT	
174	SEL	VELUT Marion	
		Anne ALOTTE	
		Magali CLERMONT	
	STIM	Nadia FABRE	
		Frédéric TIRAN	
	STIM-URCTV	Julien MENOTTI	
		Matthias PALUSZKIEWICZ	
	STIM-UPPR	Joséphine FLORY	
		Virginie RIGHI	
		Olivier LEGROS	
	203	STIM	Nadia FABRE
			Frédéric TIRAN
			Joséphine FLORY
			Olivier LEGROS
			Virginie RIGHI
Julien MENOTTI			
Matthias PALUSZKIEWICZ			

181	SPR	Dan MELLER
		Nicolas STROH
		Rémy LEOTARD
		Séverine LOPEZ
	STIM	Nadia FABRE
		Frédéric TIRAN
		Joséphine FLORY
		Barbara CORREARD
		Olivier LEGROS
		Virginie RIGHI
	235	ASNR
Pierre JUAN		
x		
354 Fonctionnement courant	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Hanane MOHCINI
		Ludovic MARINO
		Nelly PELASSA
	Bureau des pensions	Nabil HILALI
		Flora BAILLY
		Mélanie CHAFFOIS
	MIGT	Philippe GUILLARD
		Marie-Hélène BAZIN
		Véronique BENZAËRA
217 Action 6	SCADE	Jean Roch LANGLADE
		VAN ISEGHEM Laurelyne
		Caroline VIARD
159	SCADE	Jean Roch LANGLADE
		VAN ISEGHEM Laurelyne
		Sylvie FRAYSSE
		Caroline VIARD
	SEL	VELUT Marion (CERC)

		Anne ALOTTE (CERC)
	STIM	Nadia FABRE (ORT)
		Frédéric TIRAN (ORT)
		Joséphine FLORY (ORT)
		Olivier LEGROS (ORT)
		Virginie RIGHI (ORT)
354	SG	Virginie GOGIOSO
Fonctionnement		Isabelle CADART
immobilier		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA
		Ludovic MARINO
723	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Hanane MOHCINI
		Ludovic MARINO
		Nelly PELASSA
216	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA
217	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA

362	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA
	SBEP	X
		Catherine VILLARUBIAS
		Lugdiwine BURTSHELL
	SEL	VELUT Marion
		Anne ALOTTE
		Magali CLERMONT
	SCADE	Jean Roch LANGLADE
VAN ISEGHEM Laurelyne		
363	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA
364	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ
		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA
	SEL	VELUT Marion
		Anne ALOTTE
380	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Natacha ASQUEZ

		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA
	STIM	Nadia FABRE
		Frédéric TIRAN
		Joséphine FLORY
		Olivier LEGROS
		Virginie RIGHI
	SEL	VELUT Marion
		Anne ALOTTE
	SCADE	Jean Roch LANGLADE
		VAN ISEGHEM Laurelyne
	SBEP	X
		VILLARUBIAS Catherine
		BURTSCHELL Lugdiwine
349	SG	Virginie GOGIOSO
		Isabelle CADART
		Geneviève REA
		Sophie SPANO
		Ludovic MARINO
		Hanane MOHCINI
		Nelly PELASSA

#### **ARTICLE 5 : Cartes d'achats**

La liste des agents autorisés à utiliser, dans le cadre de leurs attributions et compétences et dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur seront allouées, les cartes achats de la DREAL PACA en annexe 1.

## **ARTICLE 6 : CHORUS DT**

La liste des agents autorisés à valider des ordres de mission, des états de frais et des factures, dans le cadre de leurs attributions et compétences et dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur seront allouées, relatifs aux déplacements temporaires de la DREAL PACA est définie en annexe 1.

## **ARTICLE 7 :**

Toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

## **ARTICLE 8 :**

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la secrétaire générale de la DREAL PACA sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région PACA.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement,

*SIGNE*

Sébastien FOREST

**ANNEXE 1 : ORGANISATION DE LA DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
POUR L'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

**Cartes achats** : Les agents ci-dessous sont habilités à utiliser les cartes achats de la DREAL PACA, dans le cadre de leurs attributions et compétences et dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur sont allouées.

<b>Responsables de Programme Carte Achat</b>	
Principal	ASQUEZ Natacha
Secondaire	MARINO Ludovic

**Porteurs de cartes achats**

<b>Service</b>	<b>Centre de délégation</b>	<b>Nom et porteur du porteur</b>	<b>BOP</b>	<b>Domaine</b>
ASNR	DREAL PACA 235 ASNR	JUAN Pierre	235	Fournitures de bureau UGAP Multi
Bureau des pensions	DREAL PACA 354 PENSIONS	HILALI Nabil CHAFFOIS Mélanie	354	Fournitures de bureau UGAP Multi
MIGT	DREAL PACA 354	BAZIN Marie-Hélène	354	Fournitures de bureau UGAP Multi
MSD	DREAL PACA 354	BELIN Pascal	354	Fournitures de bureau UGAP
SBEP	DREAL PACA 113	VILLARUBIAS Catherine	113	Multi
	DREAL PACA 354	VILLARUBIAS Catherine	354	Fournitures de bureau UGAP
CRGP	DREAL PACA 354	FRANÇOIS Sophie	354	Fournitures de bureau UGAP
SCADE	DREAL PACA 354	LANGLADE Jean-Roch	354	Fournitures de bureau UGAP
SEL	DREAL PACA 354	VELUT Marion	354	Fournitures de bureau UGAP
SAPR	DREAL PACA 354	VARTANIAN Audrey	354	Fournitures de bureau UGAP
DIR	DREAL PACA 354	MEVELEC Eric	354	Fournitures de bureau UGAP
SG	DREAL PACA 354	PELASSA Nelly	354	Multi
	DREAL PACA	LISIECKI Karine	354	Fournitures EPI -

	354			UGAP
		BONARDIN Cédrix		Fournitures de bureau UGAP
SPR	DREAL PACA 181	LEOTARD Rémy	181	Multi
		CHOPINEAUX Daniel		
	DREAL PACA 354	LOPEZ Séverine	354	Fournitures de bureau UGAP
		LEOTARD Rémy		
STIM	DREAL PACA 203	TERTIAN Loïs	203	Multi
	DREAL PACA 354	FLORY Joséphine	354	Fournitures de bureau UGAP
UD 04-05	DREAL PACA 354	CHIROUZE Vincent	354	Fournitures de bureau UGAP
UD 06-83		CHEVILLON Amandine		
UD 13		ASTIER Olivier		
		PELOUX Jean-Philippe		
UD 84		RIO-BARCONNIERE Anouck		
	PREVOST Sébastien			

### Logiciel Chorus Formulaire

Sont autorisés, dans le cadre de Chorus formulaire et/ou formulaire papier, à valider les demandes d'achats et les demandes de subventions ainsi qu'à constater et certifier le service fait, les agents définis dans le tableau ci-dessous.

La réglementation impose une distinction entre saisisseur et valideur dans Chorus Formulaire. De ce fait, la saisie et la validation d'un acte nécessite impérativement deux intervenants différents.

En complément, sur demande formalisée d'un chef de service, les agents du SG/UFIL Natacha ASQUEZ, Sophie SPANO, Nelly PELASSA, Hanane MOHCINI, et Ludovic MARINO, sont habilités à effectuer les saisies sur Chorus formulaire et/ou formulaire papier pour les actions des BOP dont le chef de service est ordonnateur secondaire délégué.

BOP	Service	Nom et prénom	Validation
113	SBEP	X	oui
		VILLARUBIAS Catherine	oui
		BRETON Anne	oui
		BURTSHELL Lugdiwine	oui
		ZAKARIAN Coralie	oui
		QUELIN Nathalie	oui
		CAPLANNE Sophie	oui
		JEBALI Nadia	non
		ROUGEON Isabelle	non
135	SCADE	LANGLADE Jean-Roch	oui
		FRAYSSE Sylvie	oui

	SEL	VELUT Marion	oui
		ALOTTE Anne	oui
		BELBACHIR Ammaria	non
		CLERMONT Magali	oui
174	SEL	VELUT Marion	oui
		ALOTTE Anne	oui
		BELBACHIR Ammaria	non
		CLERMONT Magali	oui
	STIM	FABRE Nadia	oui
		TIRAN Frédéric	oui
		FLORY Joséphine	oui
		RIGHI Virginie	oui
		LEGROS Olivier	oui
		GILLES Muriel	non
		ALRIC Jean-François	non
		LACAILLE Philippe	non
		MENOTTI Julien	oui
		PALUSZKIEWICZ Matthias	oui
203	STIM	FABRE Nadia	oui
		TIRAN Frédéric	oui
		FLORY Joséphine	oui
		RIGHI Virginie	oui
		LEGROS Olivier	oui
		GILLES Muriel	non
		ALRIC Jean-François	non
		LACAILLE Philippe	non
181	SPR	MELLER Dan	oui
		STROH Nicolas	oui
		LOPEZ Séverine	oui
		LEOTARD Rémy	oui
		x	non
		CEA Coline	non
		BULMANSKI Laura	non
		STIM	FABRE Nadia
	TIRAN Frédéric		oui
	FLORY Joséphine		oui
	RIGHI Virginie		oui
	LEGROS Olivier		oui
	GILLES Muriel		non
			ALRIC Jean-François
		LACAILLE Philippe	non

235	ASNR	BARBIER Isabelle	oui
		x	oui
		JUAN Pierre	oui
354 Fonctionnement courant	SG	GOGIOSO Virginie	oui
		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
		MARINO Ludovic	oui
	Bureau des pensions	HILALI Nabil	oui
		BAILLY Flora	oui
		CHAFFOIS Mélanie	oui
	MIGT Marseille	VERSTRAETE Suzanne	non
BAZIN Marie-Hélène		oui	
354 Fonctionnement immobilier	SG	BENAZERA Véronique	oui
		GOGIOSO Virginie	oui
		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
MARINO Ludovic	oui		
217 Action 6	SCADE	LANGLADE Jean-Roch	oui
		FRAYSSE Sylvie	oui
		VIARD Caroline	oui
159	SCADE	LANGLADE Jean-Roch	oui
		FRAYSSE Sylvie	oui
		VIARD Caroline	oui
	SEL	VELUT Marion	oui
		ALOTTE Anne	oui
		BELBACHIR Ammaria	non
		CLERMONT Magali	oui
	STIM	FABRE Nadia	oui
		TIRAN Frédéric	oui
		FLORY Joséphine	oui
		RIGHI Virginie	oui
		LEGROS Olivier	oui
		GILLES Muriel	non
ALRIC Jean-François		non	
LACAILLE Philippe	non		
723	SG	GOGIOSO Virginie	oui

		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
		MARINO Ludovic	oui
217	SG	GOGIOSO Virginie	oui
		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
		MARINO Ludovic	oui
216	SG	GOGIOSO Virginie	oui
		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
		MARINO Ludovic	oui
362	SG	GOGIOSO Virginie	oui
		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
		MARINO Ludovic	oui
	SBEP	X	oui
		VILLARUBIAS Catherine	oui
		BURTSCHHELL Lugdiwine	oui
		JEBALI Nadia	non
		ROUGEON Isabelle	non
	SEL	VELUT Marion	oui
		ALOTTE Anne	oui
		BELBACHIR Ammaria	non
		CLERMONT Magali	oui
363	SG	GOGIOSO Virginie	oui
		CADART Isabelle	oui
		ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui

		MARINO Ludovic	oui	
364	SG	GOGIOSO Virginie	oui	
		CADART Isabelle	oui	
		ASQUEZ Natacha	oui	
		SPANO Sophie	oui	
		PELASSA Nelly	oui	
		MOHCINI Hanane	oui	
		MARINO Ludovic	oui	
	SEL	VELUT Marion	oui	
		ALOTTE Anne	oui	
		BELBACHIR Ammaria	non	
CLERMONT Magali		oui		
380	SG	GOGIOSO Virginie	oui	
		CADART Isabelle	oui	
		ASQUEZ Natacha	oui	
		SPANO Sophie	oui	
		PELASSA Nelly	oui	
		MOHCINI Hanane	oui	
		MARINO Ludovic	oui	
	SEL	VELUT Marion	oui	
		ALOTTE Anne	oui	
		BELBACHIR Ammaria	non	
		CLERMONT Magali	oui	
	SCADE	LANGLADE Jean-Roch	oui	
		FRAYSSE Sylvie	oui	
	SBEP	X	oui	
		VILLARUBIAS Catherine	oui	
		BURTSHELL Lugdiwine	oui	
		JEBALI Nadia	non	
		ROUGEON Isabelle	non	
	STIM	FABRE Nadia	oui	
		TIRAN Frédéric	oui	
		FLORY Joséphine	oui	
		RIGHI Virginie	oui	
		LEGROS Olivier	oui	
		GILLES Muriel	non	
		ALRIC Jean-François	non	
		LACAILLE Philippe	non	
	349	SG	GOGIOSO Virginie	oui
			CADART Isabelle	oui
ASQUEZ Natacha			oui	
SPANO Sophie			oui	

		PELASSA Nelly	oui
		MOHCINI Hanane	oui
		MARINO Ludovic	oui

<b>Logiciel Chorus DT</b>			
La liste des agents habilités à valider sur cette application les ordres de mission, conformément à l'arrêté de subdélégation de signature « Administration Générale » est définie dans le tableau ci-dessous :			
<b>A/ Les CFA</b>			
<b>Habilitation</b>	<b>Structure</b>	<b>Nom et prénom</b>	
CFA	DREAL PACA	ASQUEZ Natacha SPANO Sophie MOHCINI Hanane	
<b>B/ Les gestionnaires de factures</b>			
<b>Habilitation</b>	<b>Structure</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Validation</b>
<b>Avec validation</b>			
Carte logée TrainLine Carte logée CWT	DREAL PACA	ASQUEZ Natacha	oui
		SPANO Sophie	oui
		MOHCINI Hanane	oui
Carte logée TrainLine	ASNR	BARBIER Isabelle	oui
<b>Sans validation</b>			
	ASNR	BARBIER Isabelle	non
	DREAL PACA	FLORY Joséphine	non
		RIGHI Virginie	non
		GILLES Muriel	non

<b>C/ Valideurs hiérarchiques</b>	
<b>Valideurs hiérarchiques n°1</b>	
<b>Structure</b>	<b>Nom et Prénom</b>
ASNR	FERIES Jean JUAN Pierre RASSON Mathieu
Bureau des Pensions	HILALI Nabil CHAFFOIS Mélanie BAILLY Flora DEMANGE Vincent
Direction	MAHE Zoé MEVELEC Eric CHAZE Frédérique
SAPR	RUSCH Romain, jusqu'au 28/02/2026 VARTANIAN Audrey

MIGT	GUILLARD Philippe BAZIN Marie-Hélène BENZERA Véronique
CRGP	FRANÇOIS Sophie CLERC Catherine DESBOIS Frédéric
SBEP	VILLARUBIAS Catherine BURTSHELL Lugdiwine ZAKARIAN Coraline QUELIN Nathalie CAPLANNE Sophie
SCADE	LANGLADE Jean Roch FRAYSSE Sylvie VAN ISEGHEM Laurelyne LAMBERT Véronique VIARD Caroline
SEL	VELUT Marion ALOTTE Anne-Françoise LE GARREC Sophie DUCHENE Gaëlle BERTAGNA Pierre-Loïc
SPR	MELLER Dan STROH Nicolas LION Alexandre PLANCHON Serge PICOT Delphine, jusqu'au 28/02/2026 FOMBONNE Hubert SAMOUR Geoffroy LEOTARD Rémy CROS Carole x LOPEZ Séverine SERGENT Yann MASSON Arthur
MSD	BELIN Pascal
SG	GOGIOSO Virginie CADART Isabelle
STIM hors URCTV	FABRE Nadia TIRAN Frédéric GICQUEL Mathieu ARNOLD Frédéric FLORY Joséphine MAKHLOUFI Mustapha TASSI Xavier
STIM URCTV	FABRE Nadia TIRAN Frédéric MENOTTI Julien PALUSZKIEWICZ Matthias FLORY Joséphine
UD 04-05	MELLER Dan CHIROUZE Vincent BRUNAUX Antoine

UD 06-83	MELLER Dan ASTIER Olivier CHEKROUN Esther CHEVILLON Amandine
UD 13	MELLER Dan XAVIER Guillaume PELOUX Jean-Philippe RIO-BARCONNIERE Anouck
UD 84	MELLER Dan PREVOST Sébastien SUJOL Olivier
<b>Valideurs hiérarchiques n°2</b>	
<b>Structure</b>	<b>Nom et prénom</b>
DREAL PACA	MAHE Zoé MEVELEC Eric CHAZE Frédérique GOGIOSO Virginie ASQUEZ Natacha

<b>D/ Transferts de fonds et ordre de mission</b>					
Service	Libellé de l'enveloppe de moyens	Code de l'enveloppe de moyen	Nom et prénom	(1)*	(2)*
*(1) valideur *(2) gestionnaire					
DREAL Paca	ENV_GLOBALE_DREAL PACA	ENV_G_3413	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
Direction	DREAL PACA_Direction_BOP354	3413- 01000_DIRECTION	ASQUEZ Natacha	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			DA COSTA Chantal		x
			DUVIVIER Sylvie		x
			GUIOLET Freddy		x
SAPR	DREAL PACA_SAPR_BOP354	3413-02000_SAPR	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			FONTAINE Camille		x
			LAHLAH Sabrina		x
CRGP	DREAL PACA – CRGP	3413-1900_CRGP354	OUJAOUD Sabrina		x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			ASQUEZ Natacha	x	x
MSD	DREAL PACA_MSD_BOP354	3413-03000_MSD	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			GUIOLET Freddy		x
SBEP	DREAL PACA_SBEP_BOP113	3413-05000_SBEP113	VILLARUBIAS Catherine	x	x
			BENEYTOU BOURRET Gaëlle	x	x
			AUBERT Angélique	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			ASQUEZ Natacha	x	x
	DREAL PACA_SBEP_BOP354	3413-05000_SBEP 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x

			VILLARUBIAS Catherine	x	x
			BENEYTOU BOURRET Gaëlle	x	x
			AUBERT Angélique	x	x
	DREAL_PACA_SBEP_paysagi ste_BOP135	3413-05000_SBEP 135	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			VILLARUBIAS Catherine	x	x
			BENEYTOU BOURRET Gaëlle	x	x
			AUBERT Angélique	x	x
SCADE	DREAL PACA_SCADE_BOP135	3413-06000_SCADE 135	POUPLIER Sandrine	x	x
			ADDARIO Mireille	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			ASQUEZ Natacha	x	x
	DREAL_PACA_SCADE_BOP1 59	3413-06000_SCADE 159	POUPLIER Sandrine	x	x
			ADDARIO Mireille	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			ASQUEZ Natacha	x	x
	DREAL PACA_SCADE_BOP354	3413-06000_SCADE 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			POUPLIER Sandrine	x	x
			ADDARIO Mireille	x	x
SEL	DREAL_PACA_SEL_BOP354	3413-07000_SEL 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			GIROUILLE Aline	x	x
			ROBBE-LATKOWSKI Virginie	x	x
	DREAL PACA_SEL_BOP354_Energie	3413-07200_SEL 354 HYDRO	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			GIROUILLE Aline	x	x
			ROBBE-LATKOWSKI Virginie	x	x
	DREAL PACA_SEL_BOP135_Logeme nt	3413-07100_SEL 135 LOG	GIROUILLE Aline	x	x
			ROBBE-LATKOWSKI Virginie	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			ASQUEZ Natacha	x	x
SG	DREAL_PACA_SG_BOP354	3413-08000_SG	ASQUEZ Natacha	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			SPANO Sophie	x	x
SPR	DREAL_PACA_SPR_181_COH	3413-09000_SPR 181 COH	MORET Patricia	x	x
	DREAL PACA_SPR_181_PCAPSE	3413-09000_SPR 181 PCAPSE	CEA Coline	x	x
	DREAL_PACA_SPR_181_RNM	3413-09000_SPR 181 RNM	BULMANSKI Laura	x	x
	DREAL_PACA_SPR_181_RT	3413-09000_SPR 181 RNM	x	x	x
	DREAL_PACA_SPR_181_PCH	3413-09000_SPR 181 RT 3	ZADJIAN Arnaud	x	x
		413-09000_SPR 181 PCH	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			LEOTARD Rémy	x	x
			LEBACQ Caroline		x
			DA SILVA Pascale	x	x
			TARRADE Nadia		x
			LE MEUR Béatrice		x
			LEROY Christine		x
			TIBERIO Christine		x
			PAYA Lysiane		x
	DREAL_PACA_SPR_BOP354	3413-09000_SPR 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			MORET Patricia	x	x
			LEOTARD Rémy	x	x
			BULMANSKI Laura	x	x

			CEA Coline	x	x
			x		x
			ZADJIAN Arnaud	x	x
STIM hors URCTV	DREAL PACA_STIM hors URCT_BOP203	3413-10100_HORS URCT 203	GILLES Muriel	x	x
			x		x
			ABDELLI Malha		x
			FLORY Joséphine	x	x
			RIGHI Virginie	x	x
			WADE Nathalie		x
			VERITA Dominique		x
	DREAL PACA_STIM hors URCT_BOP354	3413-10100_HORS URCT 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANNO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			FLORY Joséphine	x	x
			RIGHI Virginie	x	x
			ABDELLI Malha	x	x
			x		x
			WADE Nathalie	x	x
			GILLES Muriel	x	x
			VERITA Dominique	x	x
URCTV	DREAL PACA_URCT_BOP203	3413-10200_URCT 203	FLORY Joséphine	x	x
			RIGHI Virginie	x	x
			GILLES Muriel	x	x
			WADE Nathalie		x
			ABDELLI Malha		x
			x		x
			VERITA Dominique		x
	DREAL PACA_URCT_BOP174	3413-10200_URCT 174	FLORY Joséphine	x	x
			RIGHI Virginie	x	x
			GILLES Muriel	x	x
			WADE Nathalie		x
			ABDELLI Malha		x
			x		x
			VERITA Dominique		x
	DREAL PACA_URCT_BOP354	3413-10200_URCT 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANNO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			RIGHI Virginie	x	x
			FLORY Joséphine	x	x
			x		x
			WADE Nathalie	x	x
			ABDELLI Malha	x	x
			GILLES Muriel	x	x
			VERITA Dominique	x	x
	DREAL PACA_URCT_PCV_BOP354	3413-10300_URCT PCV 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANNO Sophie	x	x
			MOHCINI Hanane	x	x
			FLORY Joséphine	x	x
			WADE Nathalie	x	x
			RIGHI Virginie	x	x
			ABDELLI Malha	x	x
			x		x
			GILLES Muriel	x	x
			VERITA Dominique	x	x
UD 04-05	DREAL PACA_UT Alpes du Sud_BOP181	3413-11000_UT04/05 181	MORET Patricia	x	x
UD 06-83			CEA Coline	x	x
UD 13	DREAL PACA_UD0683_BOP 181	3413-20000_UD0683 181	BULMANSKI Laura	x	x
			x		x
UD 84	DREAL PACA_UT Bouches-du-Rhône_BOP181	3413-13000_UT13 181	LEOTARD Rémy	x	x
			ZADJIAN Arnaud	x	x
	DREAL PACA_UT Vaucluse_BOP181	3413-15000_UT84 181	DA SILVA Pascale		x
			LEROY Christine (0405)		x
			DA SILVA Pascale (0405)		x
			TARRADE Nadia (0683)		x

			CROC Alexandre (0683)		x
			LE MEUR Béatrice (0683)		x
			LEBACQ Caroline (84)		x
			TIBERIO Christine (13)		x
	DREAL PACA_UT Alpes du Sud_BOP354	3413-11000_UT04/05 354	ASQUEZ Natacha	x	x
			SPANO Sophie	x	x
	DREAL PACA_UD0683_BOP 354	3413-20000_UD0683 354	MOHCINI Hanane	x	x
			MORET Patricia	x	x
	DREAL PACA_UT Bouches-du-Rhône_BOP354	3413-13000_UT13 354	x		x
			ZADJIAN Arnaud	x	x
	DREAL PACA_UT Vaucluse_BOP354	3413-15000_UT84 354	LEOTARD Rémy	x	x
			BULMANSKI Laura	x	x
			CEA Coline	x	x
			DA SILVA Pascale (0405)		x
			LEROY Christine (0405)		x
			CROC Alexandre (0683)		x
			LE MEUR Béatrice (8306)		x
			LEBACQ Caroline (84)		x
			TIBERIO Christine (13)	x	x
ASNR	DREAL PACA_ASNR Division Marseille_BOP235	3413-16000_ASNR235	BARBIER Isabelle	x	x
MIGT	DREAL PACA_MIGT_BOP 354	3413-17000_MIGT	GUILLARD Philippe	x	x
			BAZIN Marie-Hélène	x	x
			BENAZERA Véronique	x	x
Bureau des pensions	DREAL PACA_Bureau des Pensions DRAGUIGNAN_BOP 354	3413-18000_PENSIONS	VERSTRAETE Suzanne		x

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement

R93-2026-03-06-00001

Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de  
signature en matière de marchés publics aux  
agents de la direction régionale de  
l'environnement, de l'aménagement et du  
logement Provence-Alpes-Côte d'Azur



---

**Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature en matière de marchés publics aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

**Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- Vu le Code de la Commande publique,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 39 ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 19 novembre 2025 portant nomination de Monsieur Jacques WITKOWSKI en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;
- Vu l'arrêté ministériel du 19 octobre 2001 portant désignation des personnes responsables des marchés ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2016 modifié relatif à l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu l'arrêté ministériel du 26 août 2022 portant nomination de M. Sébastien FOREST en qualité de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025 portant délégation de signature à M.

Sébastien FOREST, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu la convention de délégation de gestion passée entre le ministère de l'intérieur et des outre mer, et la DREAL PACA en date du 27 décembre 2022 ;

Considérant la nécessité de continuité du service.

Sur proposition de la secrétaire générale :

## **ARRETE**

### **Article 1er:**

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions, à Mme Zoé MAHE, M. Eric MEVELEC, et Mme Frédérique CHAZE directrices et directeur adjoints, à l'effet de signer les actes et pièces des marchés et les accords-cadres, dans leur domaine de compétence, ainsi que les décisions d'attributions, les actes d'engagements, les décisions de non reconduction et de résiliation des accords cadre et marchés publics dont les montants sont inférieurs :

- au seuil des procédures formalisées, pour les marchés de travaux, fixée à ce jour à 5 404 000 euros hors taxes,
- à 600 000 euros hors taxes, pour les marchés de fournitures et de services ;

En cas d'absence d'un des directeurs adjoints, l'autre directeur adjoint pourra signer dans le domaine de délégation du directeur adjoint absent.

En cas d'empêchement de l'équipe de direction lié à un événement imprévisible, et après validation de l'acte par le directeur ou l'un de ses adjoints par courriel, délégation de signature est donnée à Mme Virginie GOGIOSO, secrétaire générale, et à M. Romain RUSCH, jusqu'au 28/02/2026, chef du Service d'Appui au Pilotage Régional.

### **Article 2 :**

Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-dessous, dans le cadre de leurs attributions et compétence, à l'effet de signer les actes et pièces relatifs à la passation et l'exécution des marchés et accords-cadre de travaux fournitures ou services, dont le montant total hors taxes est inférieur aux seuils en vigueur fixés réglementairement.

Service	Unité	Nom et prénom des délégataires	Fonction	Seuils	BOP	Action	Sous-Action			
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €	217	1 et 5	Toutes			
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe							
	UFIL	ASQUEZ Natacha par intérim formalisé	Cheffe d'unité							
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €						
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €						
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire							
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgétaire							
		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire et comptable							
	URH	PALFROY Solène, à/c du 01/01/2026	Chef d'unité	Suivant budget notifié					5	Toutes
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €				354 Fonctionnement courant		
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe							
	UFIL	ASQUEZ Natacha, par intérim formalisé	Cheffe d'unité							
	UFIL	ASQUEZ	Cheffe d'unité	50 000 €						

		Natacha			
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €	
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire		
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgétaire		
		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire et comptable		
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	- Sans maximum pour la signature des marchés subséquents des baux et des marchés mutualisés	354 Fonctionnement immobilier
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe	- 90 000 € pour les bons de commande	
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €	
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €	
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire		
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgétaire		
		MARINO	Assistant		

		Ludovic	budgetaire et comptable				
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €	723	Toutes	Toutes
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe				
UFIL		ASQUEZ Natacha, par intérim formalisé	Cheffe d'unité				
		ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €			
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €			
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgetaire				
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgetaire				
		MARINO Ludovic	Assistant budgetaire et comptable				
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €			
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe				
UFIL		ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €			
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €			
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgetaire				

		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire et comptable		
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire		
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €	362 Ecologie
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe		
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €	
		SPANNO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €	
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgétaire		
		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire et comptable		
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire		
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €	363 Compétitivité
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe		
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €	
		SPANNO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €	
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgétaire		

		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire et comptable							
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire							
		GOGIOSO Virginie	Secrétaire Générale	90 000 €	364 Cohésion					
		CADART Isabelle	Secrétaire Générale Adjointe							
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité	50 000 €						
		SPANO Sophie	Responsable du centre financier	20 000 €						
		MOHCINI Hanane	Chargée de mission budgétaire							
		MARINO Ludovic	Assistant budgétaire et comptable							
		PELASSA Nelly	Chargée de mission budgétaire							
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service	90 000 €				174	Toutes	Toutes
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service							
	UACTE	LE GARREC Sophie	Cheffe d'unité							
	UCHR	BERTAGNA Pierre-Loïc	Chef d'unité							
		VELUT Marion	Cheffe de service	90 000 €	135	Toutes	Toutes			
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de							

			service					
	ULH	DUCHENE Gaëlle	Cheffe d'unité					
		VELUT Marion	Cheffe de service	90 000 €	362 Ecologie			
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service					
		VELUT Marion	Cheffe de service	90 000 €	364 Cohésion			
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service					
SBEP		X	Chef de service	90 000 €	113	Toutes	Toutes	
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service					
		X	Chef de service	90 000 €	362 Ecologie			
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service					
		UB	BURTSHELL Lugdiwine	Cheffe d'unité	50 000 €			
		IZE Sylvaine	Adjointe à la cheffe d'unité					
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service	90 000 €	174	Toutes	Toutes	
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint					
	URCTV		MENOTTI Julien	Chef d'unité				
			PALUSZKIEWICZ Matthias	Chef d'unité adjoint				
			FABRE Nadia	Cheffe de service	90 000 €	181	1	2
			TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint				
		UMO	GICQUEL Mathieu	Chef d'unité				

		ARNOLD Frédéric	Adjoint au chef d'unité				
		CORREARD Barbara	Chargée de mission	50 000 €			
		FABRE Nadia	Cheffe de service	5 404 000€ *seuil applicable aujourd'hui aux marchés de procédures formalisées par l'Etat pour les marchés de travaux et contrats de concession	203	Toutes	Toutes
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint				
		FABRE Nadia	Cheffe de service	140 000€ *seuil applicable aujourd'hui aux marchés de procédures formalisées par l'État pour les marchés de fournitures et de services			
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint				
	UMO	GICQUEL Mathieu	Chef d'unité	90 000 €			
		ARNOLD Frédéric	Adjoint au chef d'unité				
	UAPTD	MAKHLOUFI Mustapha	Chef d'unité	90 000 €			
		TASSI Xavier	Adjoint au chef				

			d'unité				
	URCTV	MENOTTI Julien	Chef d'unité	90 000 €		Toutes	Toutes
		PALUSZKIEWICZ Matthias	Chef d'unité adjoint				
		x		Cheffe de pôle		25 000 €	
	UMO	VANQUAETHEM Olivier	Responsable qualité	50 000 €		Toutes	Toutes
		BOURICHE Kamel	Chef de projet				
		DUMONT Laurent	Responsable d'opération				
		BRAFINE Shirley	Responsable d'opération				
		X	Responsable d'opération				
		BESTAVEN Sabrina	Responsable d'opération				
		PARROCO Elise	Responsable d'opération				
		CORREARD Barbara	Chargée de mission				
		BARBONI Géraldine	Chargée de mission				
		LOMBARD Yves	Chef de pôle				
	ML2	TORLAI Olivier	Chargé de mission				
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service	90 000 €	135	Toutes	Toutes
	USTE	VAN ISIGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité				
		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service	217		6	Toutes
		FRAYSSE Sylvie	Cheffe de service adjointe				
	UDEC	VIARD Caroline	Cheffe d'unité				

		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service		159	Toutes	Toutes
	UDEC	VIARD Caroline	Cheffe d'unité				
	UEE	LAMBERT Véronique	Cheffe d'unité				
	UGS	FRAYSSE Sylvie	Cheffe d'unité				
	USTE	VAN ISIGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité				
		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service	90 000 €	362 Ecologie		
		FRAYSSE Sylvie	Cheffe de service adjointe				
SPR		MELLER Dan	Chef de service	90 000 €	181	Toutes	Toutes
		STROH Nicolas	Chef de service adjoint				
	UCIM	FOMBONNE Hubert, par intérim formalisé	Chef d'unité				
	UICPE	LION Alexandre, par intérim formalisé	Chef d'unité				
		PLANCHON Serge, par intérim formalisé	Chef adjoint d'unité				
UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité					
MIGT		GUILLARD Philippe	Coordonnateur	90 000 €	354		
		BAZIN Marie- Hélène, sur proposition du coordonnateur	Assistante	4 000 €			
Bureau des pensions		HILALI Nabil	Chef de bureau	Suivant budget notifié	354		

		BAILLY Flora, sur proposition du chef de bureau	Adjointe au chef de bureau	Suivant budget notifié			
		CHAFFOIS Mélanie, sur proposition du chef de bureau	Adjointe au chef de bureau	Suivant budget notifié			

Quel que soit le montant du marché, délégation de signature est donnée à l'ensemble des agents mentionnés dans le tableau ci-dessus pour signer, dans le champ de leurs compétences, les actes d'exécution du marché ne modifiant pas les clauses contractuelles et sans incidence financière.

En cas de modification des clauses contractuelles ou d'incidence financière, il est fait application des dispositions de l'alinéa 1.

**Article 3 :**

Toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

**Article 4 :**

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la secrétaire générale de la DREAL PACA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région PACA.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement,

*SIGNE*

Sébastien FOREST

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement

R93-2026-03-06-00002

Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de  
signature en matière d'administration  
générale aux agents de la direction régionale de  
l'environnement, de l'aménagement et  
du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur



---

**Arrêté du 6 mars 2026 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

**Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 39 ;
- Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 19 novembre 2025 portant nomination de Monsieur Jacques WITKOWSKI en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2016 modifié relatif à l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu l'arrêté ministériel du 26 août 2022 portant nomination de M. Sébastien FOREST en qualité de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025 portant délégation de signature à M. Sébastien FOREST, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Vu la convention du 4 décembre 2020 entre la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région PACA ;

Considérant la nécessité de continuité du service.

Sur proposition de la secrétaire générale :

**A R R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Dans les limites des attributions fonctionnelles et territoriales de la DREAL PACA, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions, à Mme Zoé MAHE, M. Eric MEVELEC, et Mme Frédérique CHAZE, directrices et directeur adjoints, à l'effet de signer, tout document administratif conformément à l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

En cas d'absence d'un des directeurs adjoints, l'autre directeur adjoint pourra signer dans le domaine de délégation du directeur adjoint absent.

En cas d'empêchement de l'équipe de direction lié à un événement imprévisible, et après validation de l'acte par le directeur ou l'un de ses adjoints par courriel, délégation de signature est donnée à Mme Virginie GOGIOSO, secrétaire générale, et à M. Romain RUSCH, jusqu'au 28/02/2026, chef du Service d'Appui au Pilotage Régional.

**Article 2.** – Dans les limites de leurs attributions fonctionnelles et territoriales et de leurs compétences définies par l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégation de signature est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de signer les actes listés ci-après.

Les documents signés par les agents dans le cadre de leurs activités courantes et dans la limite de responsabilité de leurs fonctions, ne sont pas concernés par la procédure de délégation de signature du directeur.

**Organisation et gestion de la DREAL**

<b>Personnel</b>			
<b>Les actes relatifs à la gestion du personnel de la DREAL conformément à l'arrêté du 20 août 2025 NOR APFF2516307A</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	URH	PALFROY Solène	Cheffe d'unité
	MJ	LAVOISEY Sylvain par intérim formalisé	Chef de mission

	UFIL	ASQUEZ Natacha, par intérim formalisé	Cheffe d'unité
<b>Les ordres de mission dans la région et dans le territoire français métropolitain des agents placés sous son autorité.</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
DIR	MSD	BELIN Pascal	Chef de mission
		CARMIGNANI Fabienne	Adjointe au chef de mission
SAPR		RUSCH Romain, jusqu'au 28/02/2026	Responsable de service
		VARTANIAN Audrey	Responsable de Service adjointe
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha, en cas d'absence ou d'empêchement des délégataires SG	Cheffe d'unité
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne, pour son unité et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service et son adjointe	Cheffe d'unité
	UEE	LAMBERT Véronique pour son unité, et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service et de son adjointe	Cheffe d'unité
	UDEC	VIARD Caroline, pour son unité, et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service et de son adjointe	Cheffe d'unité
	UGS	FRAYSSE Sylvie pour son unité, et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service	Cheffe d'unité et adjointe au chef de service
SBEP		x	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
	UB	BURTSHELL Lugdiwine	Cheffe d'unité
	USP	ZAKARIAN Coraline	Cheffe d'unité
	UPE	QUELIN Nathalie	Cheffe d'unité

	UMLN2	CAPLANNE Sophie	Cheffe d'unité
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service
	UACTE	LE GARREC Sophie	Cheffe d'unité
	UCHR	BERTAGNA Pierre-Loïc	Chef d'unité
	ULH	DUCHENE Gaëlle	Cheffe d'unité
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	UMO	GICQUEL Mathieu	Chef d'unité
		ARNOLD Frédéric, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Adjoint au chef d'unité
	URCTV	MENOTTI Julien	Chef d'unité
		PALUSZKIEWICZ Matthias	Chef d'unité adjoint
	UAPTD	MAKHLOUFI Mustapha	Chef d'unité
		TASSI Xavier, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Adjoint au chef d'unité
	UPPR	FLORY Joséphine	Cheffe d'unité
		LEGROS Olivier, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Chef du pôle budgétaire et comptable
SPR		MELLER Dan	Chef de service
		STROH Nicolas	Chef adjoint de service
	UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité
	UCOH	CROS Carole	Cheffe d'unité
		x	Cheffe adjointe d'unité
	UCIM	FOMBONNE Hubert	Chef d'unité
		SAMOUR Geoffroy, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Chef adjoint d'unité
	URNM	PICOT Delphine, jusqu'au 28/02/2026	Cheffe d'unité
	UICPE	LION Alexandre	Chef d'unité
		PLANCHON Serge, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Chef adjoint d'unité
	UPCH	LOPEZ Séverine	Cheffe d'unité
		MASSON Arthur, en cas d'absence ou	Chef adjoint d'unité

		d'empêchement du chef d'unité	
		SERGENT Yann, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Chef adjoint d'unité
UD 04-05		CHIROUZE Vincent	Chef d'unité
		BRUNAUX Antoine	Adjoint au chef d'unité
UD 06-83		ASTIER Olivier	Chef d'unité
		CHEKROUN Esther	Adjointe au chef d'unité
		CHEVILLON Amandine	Adjointe au chef d'unité
UD 13		XAVIER Guillaume	Chef d'unité
		PELOUX Jean-Philippe	Adjoint au chef d'unité
		GARDE Philippe	Adjoint au chef d'unité
		RIO-BARCONNIERE Anouck	Adjointe au chef d'unité
UD 84		PREVOST Sébastien	Chef d'unité
		SUJOL Olivier	Adjoint au chef d'unité
IGEDD	MIGT	GUILLARD Philippe	Coordonnateur
		BAZIN Marie-Hélène	Assistante
Bureau des pensions		HILALI Nabil	Chef de bureau
		CHAFFOIS Mélanie	Adjointe au chef de bureau
		BAILLY Flora	Adjointe au chef de bureau
<b>Les ordres de mission à l'étranger et dans les territoires d'outre-mer</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha, en cas d'absence ou d'empêchement des délégataires SG	Cheffe d'unité
<b>Les actes de gestion courante des agents placés sous son autorité : validation des demandes de prise de congés annuels, JRTT, congés CET, autorisations spéciales d'absence, régularisation de congé maladie ordinaire</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
DIR	MSD	BELIN Pascal	Chef de mission
		CARMIGNANI Fabienne, en cas d'absence ou d'empêchement du chef de mission	Adjointe au chef de mission

SAPR		RUSCH Romain, jusqu'au 28/02/2026	Responsable de service
		VARTANIAN Audrey	Responsable adjointe de service
	UBCCP	COURTOIS Marie	Cheffe d'unité
	URHR	REA Geneviève	Cheffe d'unité
	UAS	PASTOR Anne	Cheffe d'unité
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	MJ	LAVOISEY Sylvain	Chef de mission
	UFIL	ASQUEZ Natacha	Cheffe d'unité
	URH	PALFROY Solène	Cheffe d'unité
	UNUM	RENAULT Stéphane	Chef d'unité
		CLARY Philippe	Adjoint au chef d'unité et RSSI Délégué
FALLOURD Hélène		Responsable du pôle bureautique	
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne, pour son unité, et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service	Cheffe d'unité
		MARGER Olivier pour l'unité, en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe d'unité	Adjoint à la cheffe d'unité
	UEE	LAMBERT Véronique pour son unité, et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service	Cheffe d'unité
		LANGANNE Anne pour l'unité, en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe d'unité	Adjointe à la cheffe d'unité
		DUBOIS Guillaume pour l'unité, en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe d'unité	Adjoint à la cheffe d'unité
	UGS	FRAYSSE Sylvie pour son unité, et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service	Cheffe d'unité, adjointe au chef de service
		DENIS Frédéric pour l'unité, en cas	Adjoint à la cheffe d'unité

		d'absence ou d'empêchement de la cheffe d'unité	
	UDEC	VIARD Caroline pour l'unité et pour l'ensemble du service en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service	Cheffe d'unité
SBEP		x	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
	UB	BURTSCHELL Lugdiwine	Cheffe d'unité
	USP	ZAKARIAN Coraline	Cheffe d'unité
	UPE	QUELIN Nathalie	Cheffe d'unité
	UMLN2	CAPLANNE Sophie	Cheffe d'unité
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service
	UACTE	LE GARREC Sophie	Cheffe d'unité
	UCHR	BERTAGNA Pierre-Loïc	Chef d'unité
	ULH	DUCHENE Gaëlle	Cheffe d'unité
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
		FLORY Joséphine	Cheffe d'unité UPPR
	UMO	GICQUEL Mathieu	Chef d'unité
		ARNOLD Frédéric, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Adjoint au chef d'unité
		LOMBARD Yves	Chef de pôle
		CORREARD Barbara	Chargée de mission
	UPPR	FLORY Joséphine	Cheffe d'unité
		LEGROS Olivier, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Chef du pôle budgétaire et comptable
	URCTV	MENOTTI Julien	Chef d'unité
		PALUSZKIEWICZ Matthias	Chef d'unité adjoint
		DESCOINS Delphine	Cheffe de pôle
		x	Cheffe de pôle
		LAURENT Philippe	Chef de pôle
PELLEGRINO Jean-Marie		Chef d'antenne	
GALIPOT Didier		Chef d'antenne	

		LAFAY Silvin	Chef d'antenne
		LIBERACE Joelle	Cheffe d'antenne
		DELL'ACCIO Dominique	Chef d'antenne
		SEJIL Kamel	Chef d'antenne
		SCHUPP Frédéric	Chef d'antenne
	UAPTD	MAKHLOUFI Mustapha	Chef d'unité
		TASSI Xavier, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Adjoint au chef d'unité
SPR		MELLER Dan	Chef de service
		STROH Nicolas	Chef adjoint de service
	UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité
	UCOH	CROS Carole	Cheffe d'unité
		x	Cheffe adjointe d'unité
	UCIM	FOMBONNE Hubert	Chef d'unité
		SAMOUR Geoffroy	Chef adjoint d'unité
	UICPE	LION Alexandre	Chef d'unité
		PLANCHON Serge, en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'unité	Chef adjoint d'unité
	UPCH	LOPEZ Séverine	Cheffe d'unité
		MASSON Arthur	Chef adjoint d'unité
		SERGENT Yann	Chef adjoint d'unité
	URNM	PICOT Delphine, jusqu'au 28/02/2026	Cheffe d'unité
	UD 04-05		CHIROUZE Vincent
		BRUNAUX Antoine	Adjoint au chef d'unité
UD 06-83		ASTIER Olivier	Chef d'unité
		CHEKROUN Esther	Adjointe au chef d'unité
		CHEVILLON Amandine	Adjointe au chef d'unité
UD 13		XAVIER Guillaume	Chef d'unité
		PELOUX Jean-Philippe	Adjoint au chef d'unité
		RIO-BARCONNIERE Anouck	Adjointe au chef d'unité
		GARDE Philippe	Adjoint au chef d'unité
UD 84		PREVOST Sébastien	Chef d'unité
		SUJOL Olivier	Adjoint au chef d'unité

<b>Les actes afférents au recrutement et à la gestion des vacataires, des stagiaires, des apprentis et des services civiques</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	URH	PALFROY Solène	Cheffe d'unité
<b>Personnel - Gestion déconcentrée des corps des fonctionnaires et stagiaires</b>			
Les actes afférents à la gestion des membres des corps des fonctionnaires et stagiaires relevant du ministère chargé du développement durable affectés dans les services dont le siège se situe en région PACA ou dans un établissement public, tels que définis par les arrêtés du 20 août 2025 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État, et du 16 décembre 2025 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de la transition écologique en matière de gestion d'agents placés sous son autorité			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SAPR		RUSCH Romain, jusqu'au 28/02/2026	Chef du SAPR
		VARTANIAN Audrey	Cheffe adjointe du SAPR
Les actes afférents à la gestion des membres des corps des fonctionnaires et stagiaires affectés en DREAL référencés dans l'arrêté du 20 août 2025			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	URH	PALFROY Solène	Cheffe d'unité
<b>Gestion du patrimoine</b>			
Tous actes de gestion, conservation et aliénation du patrimoine mobilier et immobilier dans la limite de la répartition fixée dans les textes relatifs à la politique immobilière de l'État.			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha, en cas d'absence ou d'empêchement des délégataires SG	Cheffe d'unité
<b>Concession de logements</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale

		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha, en cas d'absence ou d'empêchement des délégués SG	Cheffe d'unité
<b>Procès-verbaux de remise des matériels et mobiliers au service des Domaines</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha, en cas d'absence ou d'empêchement des délégués SG	Cheffe d'unité
<b>Conventions de location</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	UFIL	ASQUEZ Natacha, en cas d'absence ou d'empêchement des délégués SG	Cheffe d'unité
<b>Responsabilité civile</b>			
<b>Règlement amiable des dommages causés à des particuliers</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	MJ	LAVOISEY Sylvain, en cas d'absence ou d'empêchement des délégués SG	Chef de mission
<b>Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de circulation</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	MJ	LAVOISEY Sylvain, en cas d'absence ou d'empêchement des délégués SG	Chef de mission
<b>Contentieux</b>			

<b>Mémoires en défense de l'État en référé</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	MJ	LAVOISEY Sylvain	Chef de mission
<b>Mandat de présentation d'observations orales devant les juridictions administratives et judiciaires et mandat de dépôt de plainte</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	MJ	LAVOISEY Sylvain	Chef de mission
		APFFEL MICHEL Céline	Adjointe au chef de mission
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	URCTV	MENOTTI Julien	Chef d'unité
		PALUSZKIEWICZ Matthias	Chef d'unité adjoint
	UMO	GICQUEL Mathieu	Chef d'unité
		ARNOLD Frédéric	Adjoint au chef d'unité
		LOMBARD Yves	Chef du pôle administratif et foncier
		PIQUES Philippe	Adjoint au chef du pôle administratif et foncier
<b>Protocole transactionnel pour régler de façon amiable une contestation née ou à naître (art. 2044 du Code civil), en application de la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits</b>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégués</b>	<b>Fonction</b>
SG		GOGIOSO Virginie	Secrétaire générale
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
	MJ	LAVOISEY Sylvain	Chef de mission
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint

## Métiers et missions de la DREAL

<b>Subventions</b>			
Actes attributifs de subvention inférieurs à 90.000 € <i>nb: les conventions de tous ordres avec les collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération seront mises à la signature du Préfet dès le 1<sup>er</sup> euro</i>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité
	UDEC	VIARD Caroline	Cheffe d'unité
	UGS	FRAYSSE Sylvie	Cheffe d'unité et adjointe au chef de service
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service
SPR		MELLER Dan	Chef de service
		STROH Nicolas	Chef de service adjoint
	UBAAQ	LEOTARD Rémy	Chef d'unité
SBEP		x	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
SG		GOGIOSO Virginie	Cheffe de service
		CADART Isabelle	Secrétaire générale adjointe
Actes attributifs de subvention inférieurs à 90.000 € aux associations œuvrant dans le domaine de l'habitat, de la qualité de l'habitat, de la construction et de la performance environnementale			
SEL	UACTE	LE GARREC Sophie	Cheffe d'unité
	ULH	DUCHENE Gaëlle	Cheffe d'unité
Actes attributifs de subvention inférieurs à 90.000 € aux associations et chambres de commerce œuvrant dans le domaine de la qualité de l'air (y compris plans de protection de l'atmosphère)			
SEL	UACTE	LE GARREC Sophie	Cheffe d'unité

<b>Publicité</b>			
Accord du préfet de région, pour l'autorisation d'installer une enseigne prévue à l'avant-dernier alinéa de l'article L. 581-18 du code de l'environnement, lorsque cette installation est envisagée sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SBEP		x	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
	USP	ZAKARIAN Coraline	Cheffe d'unité
<b>Autorité environnementale et autorité en charge de l'examen au cas par cas</b>			
<p><b>Plans, programmes et projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout acte d'instruction préparatoire aux avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) et aux décisions suite à examen au « cas par cas » relevant de la compétence de la MRAe (plans et programmes, et application de l'article R122-24-2 (II) du code de l'environnement relatif à la prévention des conflits d'intérêts) ;</li> <li>• Décisions suite à examen au « cas par cas » des projets, à l'exclusion des décisions portant sur des projets sensibles</li> </ul>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	UEE	LAMBERT Véronique	Cheffe d'unité
		LANGANNE Anne, en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe d'unité	Adjointe à la cheffe d'unité
		DUBOIS Guillaume, en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe d'unité	Adjoint à la cheffe d'unité
<b>Développement durable</b>			
<p><b>Subventions aux associations</b></p> <p>Les arrêtés attributifs de subvention de moins de 150.000 euros aux associations de protection de l'environnement et d'éducation à l'environnement et au développement durable</p>			
<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SCADE		LANGLADE Jean-Roch	Chef de service
	USTE	VAN ISEGHEM Laurelyne	Cheffe d'unité
	UDEC	VIARD Caroline	Cheffe d'unité
<b>Habitat</b>			
Avis consultatif du représentant de l'État au Comité Paritaire Régional sur les dossiers de demande de subvention pour la modernisation et la professionnalisation au titre du FSI (Fonds de soutien à l'innovation) – art. R.452-16-2 du CCH			

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service
		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service
	ULH	DUCHENE Gaëlle	Cheffe d'unité

### **Avis délivrés au titre de la protection de l'environnement**

Avis requis par les dispositions de l'article R. 143-5 du Code rural et de la pêche maritime dans le cadre de la mise en œuvre du droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), au titre de la protection de l'environnement.

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SBEP		DE SAINT ROMAIN Grégoire	Chef de service
		VILLARUBIAS Catherine	Adjointe au chef de service
	UB	BURTSCHELL Lugdiwine	Cheffe d'unité
		IZE Sylvaine	Adjointe à la cheffe d'unité

### **Energie**

Mainlevée des garanties financières des lauréats des appels d'offre de la commission de régulation de l'énergie

Autorisation des modifications des projets lauréats des appels d'offres lancés par la commission de régulation de l'énergie

Réponses aux demandes de prolongation de délai à la mise en service des installations lauréates des appels d'offres de production d'électricité, y compris les refus d'octroi de délais supplémentaires opposés aux demandes en application de la doctrine édictée par la DGEC .

Réponses aux demandes de certificats d'éligibilité des terrains d'implantation pour les candidats aux appels d'offres photovoltaïques lancés par la commission de régulation de l'énergie, par courrier ou par voie électronique sur la plate-forme numérique "Potentiel"

Validation des plans de performance énergétiques et des attestations permettant de bénéficier de la réduction sur le tarif d'utilisation du réseau public de transport de l'électricité (TURPE) pour les sites et entreprises électro-intensifs

Labellisation des projets Bas-Carbone en référence au décret 2021-1865 du 29/12/21

Réponses aux demandes de l'acheteur obligé ou cocontractant concernant les suites à donner aux contrats d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment, hangar ou ombrières utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie, encadrées par l'arrêté tarifaire en vigueur, y compris la mise en œuvre de la procédure de sanction prévue aux articles R.311-28 et suivants du code de l'énergie, pouvant mener à la résiliation du contrat.

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
SEL		VELUT Marion	Cheffe de service

		ALOTTE Anne	Adjointe à la cheffe de service, cheffe d'unité
	UACTE	LE GARREC Sophie	Cheffe d'unité
	UCHR	BERTAGNA Pierre-Loïc	Chef d'unité

### **Transports routiers**

- les attestations de capacité à l'exercice des professions de transporteur routier (marchandises et voyageurs), de loueur de véhicules pour le transport routier des marchandises et de commissionnaire de transport ;
- Les décisions prises après avis des commissions consultatives régionales :
- L'inscription, le maintien, la radiation des entreprises aux registres ;
- La délivrance des licences et certificats d'inscription ;
- Les autorisations de transports routier de marchandises, de voyageurs, et de commissionnaire de transport qui permettent l'exercice des activités de transport ou des activités associées au transport tant sur le plan intérieur que sur le plan international.
- L'agrément des organismes de formation des conducteurs routiers et des gestionnaires de transport

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	URCTV	MENOTTI Julien	Chef d'unité
		PALUSZKIEWICZ Matthias	Chef d'unité adjoint
		DESCOINS Delphine	Cheffe de pôle
		x	Cheffe de pôle
		LUCZAK Françoise	Adjointe au chef de pôle

### **Opérations d'investissements routiers**

Approbation des opérations d'investissement routier faisant l'objet d'une approbation déconcentrée au niveau régional

Approbation de toute opération domaniale intéressant le réseau routier national, sous réserve de l'accord préalable de la DRFiP (France Domaines)

Toutes mesures d'instruction, documents, décisions, actes, formalités relatifs à la délimitation des biens immobiliers dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation de l'opération routière.

Toutes mesures d'instruction, documents, décisions, actes, formalités relatifs aux acquisitions et accords amiables nécessaires à la réalisation de l'opération routière.

Toutes mesures d'instruction, documents, décisions, actes et formalités relatifs à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, y compris les offres, mémoires valant offres et mémoires de l'expropriant, à l'exclusion :

- de la lettre de saisine du Président du Tribunal Administratif en vue de la désignation

d'un commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête ;  
- de l'arrêté d'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ;  
- de l'arrêté portant déclaration d'utilité publique ;  
- de l'arrêté d'ouverture de l'enquête parcellaire ;  
- de la lettre de saisine du juge de l'expropriation en vue d'obtenir l'ordonnance d'expropriation.

Les certifications relatives aux formalités de publicité foncière

Le paiement, la consignation et la déconsignation des indemnités ;

Toutes mesures d'instruction, documents, décisions, actes et formalités relatifs à la délimitation du domaine public routier national à l'exclusion :

- de l'approbation des plans d'alignement ;
- des arrêtés d'alignement individuel.

Toutes mesures d'instruction, documents, décisions, actes et formalités relatifs à la rétrocession et à la cession de biens immobiliers inutiles au réseau routier national .

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	UMO	GICQUEL Mathieu	Chef d'unité
		ARNOLD Frédéric	Adjoint au chef d'unité
		LOMBARD Yves, pour : - les certifications relatives aux formalités de publicité foncière - le paiement, la consignation et la déconsignation des indemnités - toutes mesures d'instruction, documents, décisions, actes et formalités relatifs à la rétrocession et à la cession de biens immobiliers inutiles au réseau routier national, dans la limite d'un montant de 100K€ du bien immobilier	Chef de pôle

### **Transports collectifs en site propre**

Certificats de service fait et certificats de paiement de moins de 150.000 euros pour les demandes d'avance, d'acompte et de solde des lauréats des appels à projet *Transports Collectifs en sites propres*

<b>Service</b>	<b>Unité</b>	<b>Nom et prénom des délégataires</b>	<b>Fonction</b>
STIM		FABRE Nadia	Cheffe de service
		TIRAN Frédéric	Chef de service adjoint
	UAPTD	MAKHLOUFI Mustapha	Chef d'unité

**Article 3** – Toutes dispositions antérieures et contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

**Article 4** – Le secrétaire général pour les affaires régionales et la secrétaire générale de la DREAL PACA sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région PACA.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement,

*SIGNE*

Sébastien FOREST

Secrétariat général pour l'administration Du  
Ministère de L'intérieur SUD

R93-2026-03-05-00007

Arrêté du 5 mars 2026 donnant délégation  
d'ordonnancement secondaire - SGZDS



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité Sud  
Secrétariat général pour l'administration  
du ministère de l'Intérieur Sud**

---

**Arrêté du 5 mars 2026 donnant délégation d'ordonnancement secondaire**

---

Le secrétaire général  
de la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n°2012-1151 du 15 octobre 2012 modifié relatif à l'organisation et à l'action des services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et de la sécurité intérieure ;

Vu le décret du 26 août 2025 portant nomination de M. Romain DELMON, en qualité de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mars 2014 portant organisation des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 mai 2023 portant réintégration de Monsieur David PREUD'HOMME en qualité de secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur Sud à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) de la zone de défense et de sécurité Sud ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 mars 2026 portant délégation de signature à Monsieur Romain DELMON, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud ;

Vu les délégations de gestion pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les programmes 129,152, 161, 176, 207, 216, 303, 348, 349, 354, 362, 363, 723, 780 ;

Sur proposition du secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur Sud ;

Considérant que la délégation d'ordonnancement secondaire ne transmet pas au délégataire la qualité d'ordonnateur ;

Considérant que la responsabilité de l'ordonnateur reste donc au niveau du délégant, ce qui engage les délégataires et agents autorisés à exercer les missions d'ordonnancement secondaire à la vérification de l'habilitation à signer de tous les actes qu'ils reçoivent en traitement,

## **A R R E T E**

**Article 1 portant sur les missions relevant du programme 176 police nationale, pour la zone de défense et de sécurité Sud :**

**Article 1-1 :** Donne délégation aux agents suivants pour réaliser, dans CHORUS, la programmation et le pilotage des crédits relevant du programme 176 :

- BOP n° 7 – BOP zone de défense et de sécurité Sud en qualité de RBOP délégué du **0176-Dsud** ;
- BOP n° 1 – « Commandement, soutien et logistique » en qualité de RUO du centre financier **0176-CCSC-DM13**.

- Monsieur David PREUD'HOMME, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur Sud ;
- Monsieur Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration du ministère de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Jean-Pierre CARLÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, chef du bureau du budget ;
- Monsieur Laurent LUCZAK, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget ;
- Madame Sylvie HOARAU, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section programme 176 – BOP 7 ;
- Major Eric BALZARINI, section programme 176 – BOP 7 ;
- Madame Julie LUCAS, secrétaire administrative de classe normale, adjointe à la cheffe de la section programme 176 – BOP 7 ;

- Madame Liliane BROTO, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de section programme 176 – BOP 1 ;
- Madame Véronique PELLERIN, adjointe administrative principale de 1ère classe, programme 176 – BOP 7.
- Madame Christelle HENRY, adjointe administrative principale de 2ème classe, programme 176 – BOP 7 ;
- Madame Justine BIET, adjointe administrative principale 2e classe, programme 176 – BOP 1 ;
- Madame Anaïs ROCH, adjointe administrative principale de 2ème classe, programme 176 – BOP 7 ;
- Madame PATRICOLA Carole, secrétaire administrative principale de 2e classe, programme 176 - BOP 1 ;
- Madame RODITIS Lesly, secrétaire administrative principale de 2e classe, programme 176 - BOP 1.

**Article 1-2 :** Donne délégation aux agents suivants pour exprimer les besoins relevant des crédits de fonctionnement engagés sur le centre financier **0176-CCSC-DM13** qui leur ont été adressés par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d’eux, ainsi qu’à constater et certifier le service fait :

NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
ABDECHCHAFAI Marine	AHMED Natacha	ARNOLDY Florence
AMIRATY Véronique	BALZARINI Eric	BATIFOULIER Nicolas
IVALDI Méлина affectée le 1er novembre 2025	BEURDELEY Henri	BONIFAY Anthony
BOUWE Lie	BROTO Liliane	CAMBON Marie-Ange
CARACCI Jeremie	CARLÉ Jean-Pierre	CARLI Catherine
COLLIGNON Geneviève	COSTE Stéphanie	ESTEVE Michaël
FABIE Cyril	GONZALEZ François	HENRY Christelle
HOARAU Sylvie	HEDHLI Amal	KADDOUCHE Sophie
DE BRITO CARVALHOSO Laura (DR2A)	ILLIANO Clémence	LE BERRE-LACHAUX Sophie (Cezoc)
LABARDE Jean-Pierre	LATTARD Christophe	LUCAS Julie
LUCZAK Laurent	LONGUETEAU Vanaraj	MARTIN Andréa
MOUNIER Sandra	NADEAU Sandrine	ORPHELIN Audrey
PASQUIER Vincent	PELLERIN Véronique	PERINI Jacques
ORICELLI Gabrielle	AMRI Farida	REYNIER Béatrice
ROCH Anaïs	PATARD Géraldine	SAUGEZ Loïc
SECCHI Nadia	VALLICIONI Caroline	SAID Aïssatou
BIET Justine	BEDDAR Hocine	DIXMIER Valérie
PATRICOLA Carole	RODITIS Lesly	JULLIEN Corinne

ZAKARIA Assaendi	BOUGUERN Najet	SCHMERBER Bernadette
AMARI Fadila	AOURI Samia	CHAMART Maxime
MACCHI Denis		

Cette procédure dématérialisée sera effectuée sur l'interface informatique CHORUS Formulaires et, le cas échéant, sur des formulaires papiers.

**Article 1-3 :** Donne délégation aux agents suivants pour effectuer le pilotage des crédits du centre de coût relevant du centre financier 0176-CCSC-CPFE et pour constater et certifier le service fait sur ce centre financier et le centre financier 0152-CDGN-CDRH :

- Monsieur Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration du ministère de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- M. Cyrille CAMUGLI, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau du contentieux et du conseil juridique ;
- Mme Hélène MARTINEZ, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau du contentieux et du conseil juridiques ;
- Mme Louise ABASSI, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle contentieux administratif et conseil juridique ;
- Mme Laëtizia BEDNARZ, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de la section indemnisation et recouvrement ;
- Mme Anne BERNARD, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section protection juridique.

**Article 2 portant sur les missions relevant du programme 216 conduite et pilotage des politiques de l'intérieur, pour la zone de défense et de sécurité Sud:**

**Article 2-1:** Donne délégations aux agents suivants pour réaliser, dans CHORUS, la programmation et le pilotage des crédits relevant du programme 216 « Conduite et Pilotage des Politiques de l'Intérieur » RUO du centre financier 0216-CSGA-Dsud :

- Monsieur David PREUD'HOMME, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur Sud ;
- Monsieur Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration du ministère de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Jean-Pierre CARLÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, chef du bureau du budget ;
- Monsieur Laurent LUCZAK, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget ;
- Capitaine David CURATOLO, chef du pôle programme 216 et 303, bureau du budget ;

- Madame Anna-Dea PINNA, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du pôle programme 216 et 303, bureau du budget ;
- Madame Sonia ROUMANE, adjointe administrative principale de 1ère classe ;
- Madame QUBRI Hakima, adjointe administrative principale de 2ème classe.

**Article 2-2 :** Donne délégations aux agents suivants pour exprimer les besoins relevant des crédits de fonctionnement du SGAMI Sud, sur le centre financier **0216-CSGA-DSud** qui leur ont été adressés par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d'eux, ainsi qu'à constater et certifier le service fait :

NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
ABDECHCHAFI Marine	AMARI Fadila	AOURI Samia
BAUMIER Marie-Odile	PINNA Anna-Dea	BEDDAR Hocine
BONPAIN Patricia	BOUGUERN Najet	SALLES David
CARLÉ Jean-Pierre	CASELLA Marjorie	VIALARS Marion
COLLIGNON Geneviève	CURATOLO David	DE OLIVEIRA Valérie
DIXMIER Valérie	ESTEVE Michael	FABIE Cyril
GACQUER Jean-Philippe	ZAKARIA Assaendi	VALLICIONI Caroline
DE BRITO CARVALHOSO Laura (DR2A)	FENECH Laetitia	GUERRA Lysiane
ILLIANO Clémence	QUBRI Hakima	HEDHLI Amal
CHAMART Maxime	JULLIEN Corinne	LATTARD Christophe
LUCZAK Laurent	MALECKI Jaroslaw	ORICELLI Gabrielle
TARROUX Sandra	MOUNIER Sandra	NADEAU Sandrine
MOSCATELLI Muriel	DJAOU Halima	HOANG Clarisse
NOURI Anissa	ORPHELIN Audrey	PICAVET Hélène
RAIBALDI Bernadette	REGLIONI Jenifer	ROUMANE Sonia
SABATE-DUMONTEIL Karine	VICARI Eric	SAUGEZ Loïc
SCHMERBER Bernadette	SECCHI Nadia	STOUVENEL Camille
RABAYROL Viviane	LABARDE Jean-Pierre	SAID Aïssatou
VERDIER Patricia	VERZENI Thierry	

Cette procédure dématérialisée sera effectuée sur l'interface informatique CHORUS Formulaires et, le cas échéant, sur des formulaires papiers.

**Article 2-3 :** Donne délégations aux agents suivants pour effectuer le pilotage des crédits de l'UO contentieux police et gendarmerie, centre financier : **0216-CAJC-DSUD** et pour constater et certifier le service fait :

- Monsieur Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration du ministère de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale

et des finances ;

- M. Cyrille CAMUGLI, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau du contentieux et du conseil juridique ;
- Mme Hélène MARTINEZ, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau du contentieux et du conseil juridiques ;
- Mme Louisa ABASSI, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle contentieux administratif et conseil juridique ;
- Mme Laëtitia BEDNARZ, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de la section indemnisation et recouvrement ;
- Mme Anne BERNARD, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section protection juridique.

**Article 2-4 :** Donne délégations aux agents suivants pour certifier le service fait concernant les frais de mission et de formation engagés par les personnels du SGAMI Sud dans le cadre du programme 216 :

- Madame Karine SABATE-DUMONTEIL, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, déléguée territoriale de Toulouse ;
- Madame Sandra TARROUX, attachée d'administration de l'État, délégation territoriale de Toulouse, cheffe du bureau des affaires générales ;
- Madame Patricia VERDIER, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe à la cheffe du bureau des affaires générales ;
- Madame Carine MAZZOLO, adjointe administrative principale deuxième classe, délégation territoriale de Toulouse, bureau des affaires générales ;
- Madame Claire FERNANDES, adjointe administrative principale deuxième classe, délégation territoriale de Toulouse, bureau des affaires générales ;
- Monsieur Stéphane MENUISIER, adjoint administratif principal première classe, délégation territoriale de Toulouse, bureau des affaires générales ;
- Monsieur Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration du ministère de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances.

**Article 3 portant sur les missions relevant du programme 303 lutte contre l'immigration irrégulière, pour la zone de défense et de sécurité Sud :**

**Article 3-1 :** Donne délégations aux agents suivants pour effectuer, dans CHORUS, la **programmation et le pilotage** des crédits relatifs au fonctionnement des centres de rétention administrative relevant du centre financier 0303-CLII-DSud du programme 303:

- Monsieur Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration du ministère de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- Monsieur Jean-Pierre CARLÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, chef du bureau du budget ;

- Monsieur Laurent LUCZAK, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget ;
- Capitaine David CURATOLO, chef du pôle programme 216 et 303, bureau du budget ;
- Madame Anna-Dea PINNA, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle du programme 216 et 303, bureau du budget ;
- Madame Élodie BAROZZI, adjointe administrative principale de 2<sup>e</sup> classe ;
- Madame PATRICOLA Carole, secrétaire administrative principale de 2<sup>e</sup> classe
- Madame RODITIS Lesly, secrétaire administrative principale de 2<sup>e</sup> classe .

**Article 3-2 :** Donne délégations aux agents suivants pour **exprimer les besoins** relevant des crédits de fonctionnement du SGAMI Sud, sur le centre financier 0303-CLII-DSud qui leur ont été adressés par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d'eux, ainsi qu'à constater et certifier le service fait :

NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
BAROZZI Elodie	CARLÉ Jean-Pierre	CURATOLO David
PINNA Anna-Dea	LUCZAK Laurent	PATRICOLA Carole
RODITIS Lesly		

**Article 4 portant sur les missions du centre de services partagés CHORUS, pour la zone de défense et de sécurité Sud – MI 5PLTF013**

**Article 4-1 :** Donne délégations aux agents suivants pour **procéder à l'ordonnancement secondaire** des dépenses et des recettes de l'État imputées sur les programmes 129,152, 161, 176, 207, 216, 303, 348, 349, 354, 362, 363, 723 :

- M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances ;
- M. Frédéric BAILHÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- Mme Sylvie BERNARDINI, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du centre de services partagés CHORUS ;
- Mme Jeanine MAWIT, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du centre de services partagés CHORUS ;
- M. Mickaël TALLARICO, attaché d'administration de l'État, chef du bureau de la performance financière du centre de services partagés CHORUS ;
- M. Aurélien WAECHTER, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau des dépenses courantes du centre de services partagés CHORUS.

**Article 4-2 :** Donne délégations aux agents listés dans l'annexe 1 relevant du centre de services partagés CHORUS, ainsi que du bureau du budget, **aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des services prescripteurs**, et en particulier pour :

➤ **la saisie :**

- des engagements juridiques (gestionnaire des engagements juridiques- GEJ) ;
- des demandes de paiement (gestionnaire des demandes de paiement-GDP) ;
- des engagements de tiers (gestionnaire des engagements de tiers) ;

- des recettes non fiscales (gestionnaire de recette) ;
- de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (gestionnaire des fiches d'immobilisation) ;
- de la certification du service fait (certificateur du service fait) ;

➤ **la validation :**

- des engagements juridiques (responsable des engagements juridiques-REJ) ;
- des demandes de paiement (responsable des demandes de paiement-RDP) ;
- des engagements de tiers (responsable des engagements de tiers) ;
- des recettes non fiscales (responsable de la recette) ;
- de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations – RCAI).

**ARTICLE 5 portant dépenses de personnel, de frais de changement de résidence et de frais médicaux.**

**5-1 :** Donne délégations aux agents suivants pour **procéder à l'ordonnancement secondaire** des dépenses de l'État et uniquement :

- pour le ministère 209, programmes 152, 216, 161, 176, 232 et 354,
- pour le ministère 245, programme 147,
- pour le ministère 250, programme 148,
- en vue de la liquidation des dépenses de titre II hors PSOP et de la liquidation des frais de changement de résidence :
  - Madame Nadia SECCHI, conseillère d'administration du ministère de l'Intérieur, directrice des ressources humaines,
  - Madame Caroline VALLICIONI, attachée principale d'administration de l'État, conseillère d'administration de l'Intérieur, adjointe à la directrice des ressources humaines,
  - Madame Sandrine GUINTI, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du pôle d'expertise et de services,
  - Madame Marie-Christelle TRISTANI, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du pôle d'expertise et de services.

**5-2 :** Dans le cadre de la **pré-liquidation des rémunérations** en mode gestion intégrée du système d'information RH, donne délégations aux agents suivants pour signer les certificats ou pièces justificatives adressés au comptable :

- Madame Nadia SECCHI, attachée principale d'administration de l'État, conseillère d'administration du ministère de l'Intérieur, directrice des ressources humaines ;
- Madame Caroline VALLICIONI, attachée principale d'administration de l'État, conseillère d'administration de l'Intérieur, adjointe à la directrice des ressources humaines ;
- Madame Adèle BOUFELDJA, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques concernant les policiers adjoints ;
- Madame Fanny ARTERO, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques concernant les policiers adjoints ;
- Monsieur Michel BOURELLY, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau des actifs

- Madame Fabienne ROUCAIROL, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau des actifs, concernant les personnels réservistes et l'avantage spécifique d'ancienneté ;
- Madame Camille CHEVALLIER, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des contractuels.

**5-3 :** Donne délégations aux agents suivants pour réaliser **la programmation et le pilotage des crédits** relatifs aux frais médicaux, ainsi qu'à la constatation et la certification du service fait :

- Madame Nadia SECCHI, conseillère d'administration du ministère de l'Intérieur, directrice des ressources humaine ;
- Madame Caroline VALLICIONI, attachée principale d'administration de l'État, conseillère d'administration de l'Intérieur, adjointe à la directrice des ressources humaines ;
- Madame Isabelle FAU, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau des affaires médicales et sociales ;
- Monsieur Jean-Laurent GASPARD, attaché d'administration de l'État, adjoint à la cheffe du bureau des affaires médicales et sociales.

**5-4 :** Au titre de la délégation territoriale de Toulouse, donne délégations aux agents suivants pour **la constatation et certification du service fait** des frais médicaux :

- Madame Nadia SECCHI, conseillère d'administration du ministère de l'Intérieur, directrice des ressources humaines ;
- Madame Caroline VALLICIONI, attachée principale d'administration de l'État, adjointe à la directrice des ressources humaines (à compter du 1er décembre 2025) ;
- Madame Isabelle PEREZ, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des affaires sociales.

## **ARTICLE 6**

L'arrêté du 3 décembre 2025 portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État au titre des différents programmes exécutés par le SGAMI Sud et le Centre de Services Partagés SGAMI Sud est abrogé.

## **ARTICLE 7**

Le secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur Sud est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfetures chefs-lieux des régions PACA, Occitanie et Corse.

Fait à Marseille, le 5 mars 2026

*signé*  
**Romain DELMON**

Le secrétaire général de la zone  
de défense et de sécurité Sud

## Annexe 1 :

Liste des agents habilités à l'article 4-2 aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des services prescripteurs

Nom	Prénom	SAISIE						VALIDATION				
		GEJ	GDP	Gestionnaires des engagements de Tiers	Gestionnaire de recette	Gestionnaire des fiches d'immobilisation	Certificateur du service fait	REJ	RDP	Responsable des engagements de Tiers	Responsable de la recette	RC AI
APELIAN	Josiane	X	X		X		X	X		X	X	
BERNARDINI	Sylvie	X	X				X					
BOSC	Alice	X	X			X	X					X
BRUNA	Valérie		X					X	X			
BUADES	Emilie		X				X					
CARACENA	Laura	X	X			X	X	X				X
CASTELAIN (MATHIEUX)	Elisabeth	X	X			X	X	X	X			
CAUSSAT	Elsa	X	X				X					
CELENTANO	Anne	X	X			X	X	X				X
CHAKRI	Zaineb	X	X			X	X					X
CHAURIS	Josée-Laure		X	X	X			X		X	X	
COGNE	Benoît	X	X			X	X					X
CORNEVIN	Véronique	X	X		X		X					
COURCIER	Coralie	X	X				X					
DAL	Sylvie	X	X	X	X		X		X	X	X	
DECKERT	Lydie	X	X			X	X					
DEGEILH	Isabelle	X	X			X	X					
DEKHIL	Farida	X	X			X	X					
DEMMANE-DEBBIH	Imène	X	X			X	X					X
DI-MARTINO	Fabio		X					X	X			
DINOT	Anne-Marie	X	X	X	X		X		X	X	X	
DJERIBIE	Ida	X	X			X	X					X
DOUNA	Sandy	X	X			X	X	X				X
ED-DOUAZI	Nassima	X	X			X	X					X
ENGEL	Nathalie		X			X	X	X	X			
ESCOUBET	Romain	X	X			X	X					X
ETIENNE GERMAN	Hélène	X	X		X	X	X	X	X		X	X
FANISE	Magali	X	X			X	X					
FATAN (ABIDALLAH)	Amira	X	X			X	X					
FORTUNATO	Joe	X	X			X	X					X
GABOURG	Martiny	X	X	X	X	X	X	X			X	X
GACONIER	Sylvie	X	X		X		X	X		X	X	
GALIBERT	Jean-Paul	X	X		X		X	X	X	X	X	
GALIBERT	Véronique	X	X			X	X	X				X

## Annexe 1 :

Liste des agents habilités à l'article 4-2 aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des services prescripteurs

Nom	Prénom	SAISIE						VALIDATION				
		GEJ	GDP	Gestionnaires des engagements de Tiers	Gestionnaire de recette	Gestionnaire des fiches d'immobilisation	Certificateur du service fait	REJ	RDP	Responsable des engagements de Tiers	Responsable de la recette	RC AI
GANGAI	Solange	X	X	X	X		X				X	
GARNIER	Nathalie	X	X			X	X					
GELLIBERT	Isabelle	X	X			X	X					
GRANDIN	Catherine	X	X	X	X	X	X	X			X	X
GRAZIANI	Anthony	X	X				X					
HASSANI	Kahina	X	X				X					
HERNANDEZ	Emmanuel	X	X		X	X	X					
HNACIPAN	Schulz	X	X	X	X	X	X	X			X	X
HULMANN	Jessica	X	X			X	X					
IBERSIENE (COURTY)	Soazig	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
IDARGO	Christelle	X	X			X	X					
JEBALI	Wafa	X	X			X	X	X				X
KUNCEVICIUS	Muriel	X	X				X					
LUCETTE	Lauranne	X	X			X	X	X				X
LUCIANAZ	Valérie	X	X				X					
MANCINO	Gwendoline	X	X			X	X					
MARQUOIN LAROUJ	Isabelle	X	X	X	X		X		X	X	X	
MARTIN	Isabelle	X	X			X	X					X
MAS	Morgane	X	X			X	X					
MATTEI	Magali		X			X	X	X	X			
MAWIT	Jeanine	X	X				X					
MEJRI	Ibtisame	X	X	X	X		X				X	
MOHAMADI	Inès		X		X		X					
MONETABILLARDELLO	Cécile	X	X			X	X					
NABEL	Amar	X	X			X	X					
NABIL	Rajae	X	X	X	X		X				X	
OULION	Tony	X	X			X	X					
PALMERINI	Alicia	X	X	X	X	X	X	X			X	X
PARODI	Sandra	X	X				X					X
PASCAL	Sarah	X	X			X	X					
PELUSO	Virginie	X	X	X	X		X				X	
PERRIER	Emilie	X	X			X	X					X
PEYRE	Guilhem	X	X	X	X		X				X	
PLANTELIMBAULT	Laura	X	X			X	X					
PRUDHOMME	Sandy	X	X		X		X	X	X	X	X	
RASOANARIVO	Damien	X	X			X	X					

## Annexe 1 :

Liste des agents habilités à l'article 4-2 aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des services prescripteurs

Nom	Prénom	SAISIE						VALIDATION				
		GEJ	GDP	Gestionnaires des engagements de Tiers	Gestionnaire de recette	Gestionnaire des fiches d'immobilisation	Certificateur du service fait	REJ	RDP	Responsable des engagements de Tiers	Responsable de la recette	RC AI
RENAULT	Céline	X	X	X	X		X		X	X	X	
RIFFARD	Elisabeth	X	X			X	X					
ROBLES	Anaïs	X	X			X	X					X
ROCH	Monique	X	X	X	X		X				X	
ROMANELLI	Laurent	X	X			X	X					X
ROSSELLO	Christophe	X	X				X	X	X			
RUGGIU	Audrey	X	X			X	X					
RUGGIU	Pierrette	X	X		X		X					
SABA	Sonia	X	X				X					
SALOMONE	Fabien	X	X				X					
SALVATI	Laëtitia	X	X				X					
SAMII	Laïla	X	X			X	X					X
SEHABA	Sarah	X	X			X	X					
SERAFINO (OUTAIDELT)	Nelya	X	X				X	X	X			
SINTES	Julie	X	X				X					
TALLARICO	Mickaël	X	X				X	X	X			X
TAPON	Melissa	X	X			X	X	X				X
TEROATEA	Raimere	X	X			X	X	X	X			X
TRIGANCE	Mélissa	X	X				X	X	X			
VALLETTE	Kimberley	X	X			X	X					X
VANNIER (PISCHEDDA)	Angélique	X	X			X	X					
VILLECROZE	Valérie	X	X	X	X	X	X	X			X	X
WAECHTER	Aurélien	X	X				X					
WRANKOVICS	Fouzia	X	X			X	X					

Secrétariat général pour l'administration Du  
Ministère de L'intérieur SUD

R93-2026-03-05-00003

Arrêté du 5 mars 2026 portant délégation de  
signature à M. Romain DELMON, secrétaire  
général de la zone de défense et de sécurité Sud  
auprès du préfet de la région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone  
de défense et de sécurité Sud, préfet des  
Bouches-du-Rhône



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité Sud  
Secrétariat général pour l'administration  
du ministère de l'Intérieur Sud**

---

**Arrêté du 5 mars 2026 portant délégation de signature à  
M. Romain DELMON,  
secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,  
préfet des Bouches-du-Rhône**

---

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,  
préfet des Bouches-du-Rhône,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité Intérieure ;

Vu le code du sport ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité Intérieure modifiée pour partie par le code de sécurité Intérieure ;

Vu la loi de finances n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 pour 2018 ;

Vu l'ordonnance n°2012-351 du 12 mars 2012, relative à la partie législative du code de sécurité Intérieure ;

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux

emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale modifié par le décret n°96-1141 du 24 décembre 1996 et par le décret n° 2005-1723 du 30 décembre 2005 ;

Vu le décret 2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

Vu le décret n°97-1999 du 5 mars 1997 modifié relatif au remboursement de certaines dépenses supportées par les forces de police et de gendarmerie ;

Vu le décret n°2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation des actions de l'État en mer ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2004-1339 du 7 décembre 2004 relatif à la déconcentration de la représentation de l'État devant les tribunaux administratifs dans les litiges nés de décisions prises par les préfets sous l'autorité desquels sont placés les SGAP ;

Vu le décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

Vu le décret n°2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'Intérieur ;

Vu le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

Vu le décret n°2012-1151 du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et de la sécurité Intérieure ;

Vu le décret n° 2015-1625 du 10 décembre 2015 relatif à la composition des zones de défense et de sécurité, des régions de gendarmerie et des groupements de gendarmerie départementale ;

Vu le décret n° 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2016-1917 précitée ;

Vu le décret du 9 janvier 2024 portant nomination de M. Arnaud VIEULES, coordonnateur pour

la sécurité auprès des préfets de Haute-Corse et de Corse-du-Sud et chargé de mission auprès du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud, et du préfet de la Haute-Corse ;

Vu le décret du 26 août 2025 portant nomination de M. Romain DELMON, en qualité de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du président de la République en date du 19 novembre 2025 portant nomination de Monsieur Jacques WITKOWSKI en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2005 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2005 modifié portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps administratifs, techniques et scientifiques de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 octobre 2009 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des adjoints de sécurité recrutés en application de l'article 36 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mars 2014 portant organisation des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains ouvriers d'État du ministère de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'Intérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 janvier 2015 fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité au titre du développement d'activité pour l'emploi des jeunes ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 24 août 2000 fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activité pour l'emploi des jeunes ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 mai 2023 portant réintégration de Monsieur David PREUD'HOMME en qualité de secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur à Marseille à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.

Vu l'arrêté du 18 juillet 2013 relatif à l'organisation et aux attributions des échelons de commandement de la gendarmerie nationale en métropole ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) de la zone de défense et de sécurité Sud ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 avril 2017 portant création du centre zonal opérationnel de crise (CeZOC) ;

Vu la décision de la DGGN n°51 917 du 16 juillet 2014 portant changement de rattachement organique des centres de soutien automobiles de la gendarmerie (CSAG) au sein de la région de gendarmerie zone de défense et de sécurité Sud ;

Sur proposition du secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud,

## **A R R E T E**

### **ARTICLE 1 :**

De donner délégation à M. Romain DELMON, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud, pour :

- toutes matières relevant des missions générales du préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, à l'exception de l'approbation des plans zonaux ;
- la gestion opérationnelle déconcentrée des forces mobiles de la zone de défense et de sécurité Sud conformément aux dispositions des articles R.122-10 et R.122-11 du code de la sécurité Intérieure ;
- l'animation et la coordination des organismes zonaux relevant des compétences dévolues à l'état-major interministériel de zone (EMIZ), au centre zonal opérationnel de crise (CeZOC) et au secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur de la zone de défense et de sécurité sud (SGAMI).

En ce qui concerne les actes relatifs à la commande publique passés par le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) sud, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, de donner délégation à M. Romain DELMON, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud, jusqu'à 3 000 000 € HT pour :

- les opérations immobilières financées sur les programmes 152, 161, 176, 216, 303, 362, 348, 349, 363 et 723 sur l'ensemble de la zone de défense et de sécurité Sud,

- les opérations immobilières financées au titre de l'entretien des bâtiments de l'État « programme 723 » pour le compte des services de police implantés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- les marchés de fonctionnement supérieurs à 40 000 € HT, marchés uniques ou pour chacun des lots, financés sur les programmes 176, 161, 152, 216 et 303, 362 et 363,
- les opérations numériques financées sur les programmes 161, 207 et 303.

En tant que responsable de budget opérationnel de programme (RBOP) zonal 176, de donner délégation à M. Romain DELMON pour recevoir et répartir les crédits vers les unités opérationnelles, et procéder à des ré-allocations en cours d'exercice budgétaire.

En tant que responsable d'unités opérationnelles (RUO), de donner délégation à M. Romain DELMON pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le champ de compétence du SGAMI Sud, concernant les programmes suivants :

- 176 Police nationale,
- 216 Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur,
- 303 Immigration et asile,
- 362 Plan de relance – écologie.

## **ARTICLE 2 :**

**2.1** - En application de l'article R. 122-51 du code de la sécurité intérieure, délégation est donnée à M. Romain DELMON, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud, en ce qui concerne les missions relatives à la protection de la forêt méditerranéenne, à l'effet de signer tous documents, à l'exception des instructions générales et des décisions à caractère réglementaire et de prendre toute décision de répartition des crédits alloués au titre des subventions d'État sur la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) du programme 149 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (ligne budgétaire 149-26-04). Délégation lui est donnée également pour l'ordonnancement secondaire des dépenses sur la ligne budgétaire 149-26-04 (centres financiers 0149-C001-DPFM).

Pour l'exercice de ses attributions, M. Romain DELMON dispose de la délégation à la protection de la forêt méditerranéenne (DPFM).

**2.2** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Romain DELMON, la délégation de signature est donnée aux chargés de mission de la DPFM, Mme Ondine LE FUR, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, le lieutenant-colonel Michel MAUFROY, Mme Sandrine CANAS, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement et M. Laurent FIAT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, pour signer tous documents et pièces comptables relevant de leurs attributions, à l'exclusion des instructions générales, des décisions à caractère réglementaire et des courriers adressés aux ministres, aux préfets et aux élus. Délégation leur est également donnée pour l'ordonnancement secondaire des dépenses sur la ligne budgétaire 149-26-04 centre financier 0149-C001-DPFM. Pour les demandes d'achat et de subvention, ainsi que pour les constatations de service fait dans Chorus Formulaire, délégation est donnée à Mmes Ondine LE FUR et Sandrine CANAS pour la

saisie et la validation.

### **ARTICLE 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Romain DELMON, de donner délégation, pour ce qui concerne l'état-major interministériel de zone, à l'inspecteur général Jean-Yves NOISETTE, chef de l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur général Jean-Yves NOISETTE, chef de l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud, de donner délégation au lieutenant-colonel Christophe RATINAUD, adjoint au chef de l'État-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud.

En l'absence du chef de l'État-major et de son adjoint, de donner délégation de signature au chef COZ de permanence sur les sujets opérationnels suivants et dès lors que l'urgence de la situation l'impose :

- les messages de commandement du COZ ;
- les arrêtés de mesures de police administrative du plan zonal de gestion de trafic ;
- les demandes de concours aux armées.

### **ARTICLE 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Romain DELMON, de donner délégation de signature :

pour la gestion administrative et financière du Centre zonal Opérationnel de Crise (CeZOC), et pour l'engagement de dépenses n'excédant pas 5 000 € HT, à :

- Mme Florence ARNOLDY, attachée d'administration de l'État hors-classe, directrice de cabinet du CeZOC ;
- Mme Sophie LE BERRE-LACHAUX, attachée d'administration de l'État hors classe, directrice de cabinet adjointe du CeZOC.

Pour la signature des ordres de mission des personnels affectés à l'État-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud, à :

- l'inspecteur général Jean-Yves NOISETTE, chef de l'État-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud,
- au lieutenant-colonel Christophe RATINAUD, adjoint au chef de l'État-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Sud.

### **ARTICLE 5 :**

De donner délégation de signature à M. Romain DELMON, à l'effet de signer les arrêtés, décisions, lettres et notes dans les matières énumérées ci-après :

- gestion administrative et financière des personnels de la police nationale, des systèmes d'information et de communication, des services techniques et des ouvriers d'État du ministère de l'Intérieur, des personnels administratifs affectés en périmètre police, des personnels de la police scientifique ainsi que des personnels placés dans le dispositif de réserve opérationnelle ;
- gestion administrative et financière des personnels civils affectés dans les services

déconcentrés de la gendarmerie nationale de la zone de défense et de sécurité Sud ;

- gestion administrative et financière des personnels civils affectés dans les services déconcentrés du SGAMI Sud ;
- pré-liquidation de la paie des personnels du ministère de l'Intérieur affectés dans le ressort territorial de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- organisation et fonctionnement des commissions administratives paritaires compétentes pour les agents relevant du corps d'encadrement et d'application, des agents spécialisés de police technique et scientifique, des catégories B et C techniques, au sein de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- prise des sanctions du premier groupe pour les agents relevant des corps d'adjoint administratif, de secrétaire administratif de l'Intérieur et d'attaché d'administration de l'État affectés au SGAMI Sud et dans les services déconcentrés de la police nationale au sein de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- prise des sanctions du premier groupe pour les agents relevant des corps d'adjoint technique de l'Intérieur, de contrôleur des services techniques, d'ingénieur des services techniques, d'agent SIC, de technicien SIC et d'ingénieur SIC, affectés au SGAMI Sud et dans les services déconcentrés de la police nationale au sein de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- prise de l'ensemble des sanctions disciplinaires pour les policiers adjoints affectés au sein de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- prise de l'ensemble des sanctions pour les policiers réservistes affectés au sein de la zone de défense et de Sécurité Sud ;
- organisation et fonctionnement des commissions consultatives paritaires siégeant en conseil de discipline compétentes pour les contractuels recrutés au niveau zonal en tant que policiers adjoints et cadets de la république ;
- organisation et fonctionnement des comités médicaux interdépartementaux pour les fonctionnaires de police actifs ;
- organisation des dialogues sociaux d'avancement des ouvriers d'État ;
- gestion administrative, financière, du fonctionnement et du matériel du BOP n°7 du programme 176, de l'unité opérationnelle (UO) 0216-CSGA-DSud et de l'UO 0176-CCSC-DM13 ;
- recrutement et formation des personnels actifs de police, des personnels techniques ; scientifiques et contractuels du ministère de l'Intérieur dont notamment les policiers adjoints et les cadets de la république ;
- représentation de l'État en matière contentieuse devant les juridictions administratives ;
- protection juridique des personnels actifs, scientifiques, techniques et administratifs relevant des services de la police nationale ;
- protection juridique des personnels du SGAMI, hors instruction par la DLPAJ ;
- réparation des dommages accidentels, hors accident de la circulation impliquant un véhicule administratif ou tiers, ou résultant d'un accident de service et recouvrement des débours de l'État résultant d'accidents ou d'actes volontaires ;
- institution, modification ou fermeture des régies d'avances et de recettes pour les services relevant du SGAMI de la zone de défense et de sécurité Sud ainsi que la nomination et la cessation de fonction des régisseurs, des mandataires suppléants et des mandataires ;
- préparation et conduite d'opérations immobilières de la police nationale et de la gendarmerie nationale et, à la demande des préfets de département de la zone de défense et de sécurité Sud, la gestion des opérations immobilières des autres services du ministère de l'Intérieur ;

- en tant que représentant du pouvoir adjudicateur les actes relatifs à la commande publique passés pour les besoins logistiques, techniques et immobiliers de fonctionnement et d’investissement de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- en matière financière et comptable : les protocoles transactionnels, les mandats et ordres de paiement, les bordereaux d’émission, les titres de recettes, les ordres de reversement et pièces comptables de tous ordres, les formules rendant exécutoires les titres de perception émis pour le recouvrement des créances de l’État, étrangères à l’impôt et aux domaines, entrant normalement dans les attributions du secrétariat général pour l’administration du ministère de l’Intérieur. Sont exclues de la délégation, la réquisition du comptable et la possibilité de passer outre le visa du contrôleur financier régional ;
- les arrêtés, les décisions, les pièces comptables (contrats, bons de commande) et actes relevant des attributions de la direction des systèmes d’information et de communication, à l’exception des rapports aux ministres.

#### **ARTICLE 6 :**

De donner délégation à M. David PREUD’HOMME, secrétaire général adjoint pour l’administration du ministère de l’Intérieur de la zone de défense et de sécurité Sud, à l’effet de signer les actes relatifs à la commande publique dans la limite de 500 000 € HT.

En cas d’absence ou d’empêchement de M. Romain DELMON, de donner la délégation qui lui est consentie, à l’article 5 et aux paragraphes deux et trois de l’article 1, à M. David PREUD’HOMME, secrétaire général adjoint pour l’administration du ministère de l’Intérieur de la zone de défense et de sécurité Sud, sauf pour l’élévation des conflits auprès du tribunal des conflits et pour les actes relatifs à la commande publique pour lesquels la limite de 500 000 € HT précédemment consentie reste d’application.

#### **ARTICLE 7 :**

En cas d’absence ou d’empêchement de M. David PREUD’HOMME, de donner délégation de signature, pour tous arrêtés, décisions, lettres et notes établis par la direction des ressources humaines, ainsi que pour les documents administratifs et financiers d’un montant maximal de 40 000 euros HT, pour les dépenses et les recettes relevant du hors titre 2, à Mme Nadia SECCHI, conseillère d’administration de l’Intérieur, directrice des ressources humaines ;

Par ailleurs, en cas d’absence ou d’empêchement de Mme Nadia SECCHI, de donner délégation, dans la limite de leurs attributions respectives (actes et décisions courantes relevant de la gestion financière et administrative de leurs bureaux, correspondances courantes) à :

- Mme Caroline VALLICIONI, attachée principale d’administration de l’État, conseillère d’administration de l’Intérieur, adjointe à la directrice des ressources humaines (à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025) ;
- M. Michel BOURELLY, attaché principal d’administration de l’État, chef du bureau des personnels actifs ;
- Mme Fabienne ROUCAIROL, attachée principale d’administration de l’État, adjointe au chef du bureau des personnels actifs ;
- M. Olivier COTE, attaché d’administration de l’État, chef du bureau du recrutement ;

- Mme Zahra BETRAOUI, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle administratif du service médical statutaire ;
- Mme Sandrine GUINTI, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du pôle d'expertise et de services ;
- Mme Marie-Céline TRISTANI, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du pôle d'expertise et de services ;
- Mme Camille CHEVALLIER, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des contractuels ;
- Mme Adèle BOUFELDJA, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques ;
- Mme Fanny ARTERO, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau des personnels administratifs, techniques et scientifiques ;
- Mme Catherine ALBERGNE, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des ressources humaines SGAMI ;
- Mme Diane TARIZZO, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe de bureau des ressources humaines SGAMI ;
- Mme Isabelle FAU, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau des affaires médicales et sociales ;
- M. Jean-Laurent GASPARD, attaché d'administration de l'État, adjoint à la cheffe du bureau des affaires médicales et sociales ;
- Mme Natalie VILALTA, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau des personnels et du recrutement à la délégation territoriale de Toulouse ;
- M. Cyril FURLAN, secrétaire administratif de classe normale, chef de section et adjoint à la cheffe du bureau des personnels actifs et du recrutement à la délégation territoriale de Toulouse ;
- Mme Marie-Laurence MAXIMIN, secrétaire administrative de classe supérieure, cheffe de section et adjointe à la cheffe du bureau des personnels actifs et du recrutement à la délégation territoriale de Toulouse ;
- Mme Isabelle PEREZ, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des affaires sociales à la délégation territoriale de Toulouse.

### **ARTICLE 8 :**

**8.1** - De donner délégation à M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances à l'effet de signer les actes relatifs à la commande publique dans la limite de 250 000 € HT et les déclarations de sous-traitance.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances, de donner délégation de signature à M. Frédéric BAILHE, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances, pour signer les actes relatifs à la commande publique dans la limite de 250 000 € HT et les déclarations de sous-traitance.

De donner délégation à l'effet de signer les actes relatifs à la commande publique dans la limite de 40 000 € HT à :

- M. Jean-Pierre CARLÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, chef du bureau du budget ;
- M. Laurent LUCZAK, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget ;
- M. David CURATOLO, capitaine OCTAGN, chef du pôle programmes 216 et 303, Bureau du Budget ;
- Mme Anna-Dea PINNA, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef de pôle programme 216 et 303, Bureau du Budget ;
- Mme Muriel MOSCATELLI, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau de l'appui au pilotage ;
- Mme BOUZID Aïcha, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau de l'appui au pilotage ;
- Mme Sania BOUSOUKA, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau de la commande publique et des achats ;
- Mme Zahia NASR, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau de la commande publique et des achats, cheffe du pôle politique et performance des achats.

De donner délégation à l'effet de signer les actes relatifs à la commande publique dans la limite de 5 000 € HT à :

- Mme Sylvie HOARAU, secrétaire administrative de classe normale ;
- Mme Liliane BROTO, secrétaire administrative de classe normale.

**8.2** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature à M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances pour :

- les documents financiers et administratifs établis par la direction de l'administration générale et des finances, ainsi que les arrêtés de concessions de logement au profit des personnels relevant de la direction générale de la police nationale et les actes de location passés pour les besoins des services de police relevant de son périmètre (dans la limite de 250 000 € HT),
- la représentation de l'État en matière contentieuse devant les juridictions administratives,
- la protection juridique des personnels de la police nationale et réparation des préjudices causés à ses agents lors de leurs missions ou du fait de leur qualité,
- la réparation des dommages accidentels subis par les personnels et le recouvrement des débours de l'État résultant d'accidents ou d'actes volontaires.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances, de donner délégation, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

- M. Frédéric BAILHE, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- Mme Muriel MOSCATELLI, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau de l'appui au pilotage (dans la limite de 40 000 €) ;
- Mme BOUZID Aïcha, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau de l'appui au pilotage (dans la limite de 40 000 €) ;
- M. Jean-Pierre CARLÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, chef du bureau du budget (dans la limite de 40 000 €) ;

- M. Laurent LUCZAK, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget (dans la limite de 40 000 €) ;
- Capitaine David CURATOLO, chef du pôle programmes 216 et 303, bureau du budget (dans la limite de 25 000 €) ;
- Mme Sylvie BERNARDINI, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du centre de Services Partagés (dans la limite de 40 000 €) ;
- Mme Jeanine MAWIT, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du centre de services partagés (dans la limite de 40 000 €) ;
- M. Aurélien WAECHTER, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau des dépenses courantes (centre de services partagés) (dans la limite de 25 000 €) ;
- Mme MACRET Sophie, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau des dépenses courantes (dans la limite de 25 000 €) (jusqu'au 31/01/2026) ;
- M. Cyrille CAMUGLI, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau du contentieux et du conseil juridique (dans la limite de 40 000 €) ;
- Mme Hélène MARTINEZ, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau du contentieux et du conseil juridique, cheffe du pôle protection juridique, indemnisation et recouvrement (dans la limite de 40 000 €) ;
- Mme Louisa ABASSI, attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle contentieux administratif et conseil juridique (dans la limite de 10 000 €) ;
- Mme Lætitia BEDNARZ, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de la section indemnisation et recouvrement (dans la limite de 1 500 €) ;
- Mme Anne BERNARD, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de la section protection juridique (dans la limite de 1 500 €) .

**8.3** - De donner délégation de signature aux fins de signer les bons de transport et d'hébergement aux personnes suivantes :

- Mme Karine SABATE-DUMONTEIL,
- Mme Sandra TARROUX,
- Mme Patricia VERDIER
- Mme Carine MAZZOLO,
- M. Stéphane MENUSIER,
- Mme Claire FERNANDES
- M. Sébastien TRUET,
- M. Frédéric BAILHÉ.

## **ARTICLE 9 :**

**9.1** - Dans le cadre de l'exécution du programme 216, de donner délégation de signature aux gestionnaires budgétaires de l'UO SGAMI Sud et des centres de coûts qui la composent selon les groupes utilisateurs joints en annexe 1, afin de saisir les demandes d'achat dans Chorus Formulaires, de les valider le cas échéant et de constater et certifier le service fait.

De donner autorisation aux agents de l'UO SGAMI Sud détenteurs d'une carte achat de niveau 1 et/ou de niveau 3 à effectuer des commandes et à constater et certifier le service fait, en respectant le plafond par achat qui lui est alloué, et selon la liste jointe en annexe 2.

Le détenteur de la carte achat de niveau 1 n'est pas autorisé à :

- réaliser des achats auprès de fournisseurs titulaires de marchés publics en dehors des fournitures non prévues dans ces marchés ;
- déroger à la règle des marchés publics, en achetant des fournitures ou services faisant l'objet d'un marché à un fournisseur autre que le titulaire du marché (achat de fournitures de bureau en grande surface ou sur des sites commerciaux).

**9.2** - De donner délégation pour effectuer le pilotage des crédits de l'UO contentieux police et gendarmerie, centre financier : 0216-CACJ-DSud, et pour signer les demandes de règlement sur ce centre financier et les centres financiers 0176-CCSC-CPFE et 0152-CDGN-CDRH :

- à M. David PREUD'HOMME, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère d'Intérieur, à hauteur de 250 000 € ;
- à M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances à hauteur de 100 000 € ;
- à M. Frédéric BAILHE, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances, à hauteur de 100 000 € ;
- à M. Cyrille CAMUGLI, attaché d'administration de l'État, chef du bureau du contentieux et du conseil juridique, jusqu'à 25 000€ ;
- à Mme Hélène MARTINEZ, attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau du contentieux et du conseil juridique, jusqu'à 25 000 € ;
- à Mme Louise ABASSI, attachée d'administration de l'État, jusqu'à 10 000 € ;
- à Mme Laëtitia BEDNARZ, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, jusqu'à 1 500 € ;
- à Mme Anne BERNARD, secrétaire administrative de classe normale, jusqu'à 1 500 €.

### **ARTICLE 10 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature à M. Redha DETAILLER-KHALED, ingénieur en chef CE, directeur de l'immobilier, et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier à M. Gil ZANARDI, ingénieur chef des services techniques, directeur adjoint de l'immobilier :

- les documents administratifs et financiers établis par la direction de l'immobilier et notamment les arrêtés de concessions de logement au profit des personnels relevant de la direction générale de la police nationale et les actes de location passés pour les besoins des services de police ;
- la passation et l'exécution des marchés publics immobiliers d'un montant inférieur à 100 000 € HT et les avenants y afférents ;
- la signature des actes relatifs à l'exécution des marchés publics immobiliers lorsque ceux-ci ne modifient pas les coûts prévus dans les pièces contractuelles : ordres de service de démarrage des travaux, décisions de validation de phase de maîtrise d'œuvre, avenants ou décisions modificatives sans modification de coûts, procès-verbaux de réception, procès-verbaux de levée de réserve, décomptes généraux définitifs (DGD), exemplaires uniques délivrés aux entreprises pour cessions de créances ou demandes de nantissement, agréments de sous-traitants.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de M. Redha DETAILLER-KHALED, directeur de l'immobilier, de M. Gil ZANARDI, directeur adjoint de l'immobilier, de donner délégation, dans la limite de leurs attributions respectives et uniquement pour les marchés publics immobiliers d'un montant inférieur à 40 000 € HT à :

- M. Frédéric MAGNEN, ingénieur des services techniques, chef du bureau régional des affaires immobilières PACA-Corse à la direction de l'immobilier,
- M. Zaher KHERBACHE, ingénieur des services techniques, chef adjoint du bureau régional des affaires immobilières PACA-Corse,
- M. Alain FERRÉ, ingénieur principal des services techniques, chef du bureau régional des affaires immobilières Occitanie,
- Mme Marianne STROH, ingénieure des services techniques, cheffe adjointe du bureau régional des affaires immobilières Occitanie.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Redha DETAILLER-KHALED, directeur de l'immobilier, de M. Gil ZANARDI, directeur adjoint de l'immobilier, de donner délégation à Mme Bernadette RAIBALDI, agent contractuel de catégorie A, cheffe du bureau financier pour les domaines relevant de son activité au sein de la direction de l'immobilier pour :

- les certificats administratifs nécessaires pour le traitement de l'exécution financières des marchés,
- les exemplaires uniques délivrés aux entreprises pour cessions de créances ou demandes de nantissement,
- les autorisations d'absence pour les agents placés sous son autorité,
- les agréments des sous-traitants et les avenants sans incidence financière,
- les décomptes généraux définitifs (DGD).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Bernadette RAIBALDI, de donner délégation à M. Eric VICARI, agent contractuel de catégorie A, chef adjoint du bureau financier. En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Mme Bernadette RAIBALDI et de M. Eric VICARI, de donner délégation à Mme Bernadette SCHMERBER, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de pôle marché .

#### **ARTICLE 11:**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation, pour les documents administratifs et financiers établis par la direction de l'équipement et de la logistique et les marchés d'équipement et de logistique d'un montant inférieur à 40 000 € HT et les avenants y afférents, à la lieutenant-colonelle Malika BENYETTOU, directrice de l'équipement et de la logistique.

En cas d'absence ou d'empêchement de la lieutenant-colonelle Malika BENYETTOU, de donner délégation à M. Didier BOREL, ingénieur en chef des services techniques, directeur adjoint de l'équipement et de la logistique.

En cas d'absence ou d'empêchement de la lieutenant-colonelle Malika BENYETTOU et de M. Didier BOREL, de donner délégation, dans la limite de leurs attributions respectives et uniquement pour les marchés d'équipement et de logistique inférieurs à 15 000 € HT, à :

- M. Christophe LATTARD, attaché d'administration de l'État, chef du bureau administration finances ;
- Mme Myriam BOUTTEROUMA, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau zonal armement munitions et équipements ;
- M. Thomas LAMADON, ingénieur des services techniques, chef du bureau zonal des moyens mobiles et à M. Nicolas CHARFE, ingénieur des services techniques, adjoint du chef du bureau zonal des moyens mobiles ;
- M. Bruno LAFAGE, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau de l'armement, des munitions et des équipements sur le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Colomiers ;
- M. Thierry VERZENI, ingénieur principal des services techniques, chef de l'antenne logistique de Montpellier et chef du service local automobile 34.

En cas d'absence ou d'empêchement de la lieutenant-colonelle Malika BENYETTOU, de M. Didier BOREL, de M. Christophe LATTARD, de Mme Myriam BOUTTEROUMA, de M. Thomas LAMADON, de donner délégation de signature, dans le cadre exclusif des commandes relatives à leurs attributions respectives et dans la limite de 3 000 € HT :

- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Marseille (13) à Mme Sandrine NADEAU, M. Bernard DAMERY, M. Bertrand DECLE, M. Pascal COLLIGNON, M. Anthony DELBECQ, Mme Geneviève COLLIGNON, M. Vanaraj LONGUETEAU, M. Anthony BONIFAY, Major Olivier ROGE (CSAG) et Major Emmanuel GUIBAL ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique de FOS (13) à M. Patrick DIAZ et Mme Lydie MADDALENA ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Nice (06), à M. Julien LEMESLE, M. Raymond MONTALBANO, M. Jérémie CARRACI, M. Sandro SCIACCA, Mme Géraldine PATARD, Major Michel LACANAL (CSAG) ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Toulouse (31), à M. Nicolas GRIMAL, M. Frédéric RICARD, Mme Marie-Ange CAMBON ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Montpellier (34), à M. Vincent PASCUITO, M. Éric PIERRE, au major Arnaud STERCQZ et à M. Carlos LOURENCO ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Perpignan (66), à M. Jean-Luc DESBORDES, M. Emmanuel GUYET, l'adjudant-chef Eric MAXIME ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Ajaccio (2A), à M. Pascal DREANO, M. Eric VACCA, M. Nicolas MANKO, M. Jacques PERINI, M. Frédéric POLI et au major Lionel MERCIER (CSAG) ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Furiani (2B), à M. Pascal DREANO, M. Sébastien MARIANI, M. Damien BOUCHER et M. Thierry ANZIANI ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Borgo (2B), à l'adjudant-chef Eric PIQUEMAL et l'adjudant-chef Stéphane TURPAIN ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Digne-les-Bains (04), à l'adjudant-chef Florent BURILLIER et l'adjudant Benoît PREVERAUD ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Gap (05), à l'adjudant Stéphane PARDON et l'adjudant Christophe REECHT ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Hyères (83), Sébastien FROGER et l'adjudant-chef Christophe COLIN ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Orange (84), au major Thierry ASTRAND ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Carcassonne (11), au Major Francis LENDROIT, à l'adjudant-chef Philippe BARBAZA ;

- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Nîmes (30), au major Gilles MAJOREL et l'adjudant Lionel OUTIN ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Mende (48), à l'adjudant-chef Sébastien BERTRAND et l'adjudant Eric HUGON ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Foix (09), au major Stéphane RUIZ et à l'adjudant Sébastien VANDART ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Rodez (12), à l'adjudant-chef Christophe GAYRAUD et l'adjudant-chef Yvan CAZEAUX ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Auch (32), à l'adjudant-chef Fabrice DAVID et l'adjudant Mickaël RIOU ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Cahors (46), à l'adjudant-chef Joël ODDOS ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Tarbes (65), au major Jacques DA FONSECA et à l'adjudant Frédéric BAYAC ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Albi (81), à l'adjudant Christophe CARAYON et l'adjudant Frédéric FREJAFOND ;
- Pour le site de la direction de l'équipement et de la logistique à Montauban (82), à l'adjudant-chef David ROSSI et l'adjudant Eric MONDY.

### **ARTICLE 12 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature à M. Nicolas BOUTTE, ingénieur SIC hors classe, directeur des systèmes d'information et de communication pour :

- la passation et l'exécution des marchés publics SIC d'un montant inférieur à 40 000 € HT et les avenants y afférents ;
- la signature des actes relatifs à l'exécution des marchés publics SIC lorsque ceux-ci ne modifient ni les coûts ni les délais prévus dans les pièces contractuelles.

En cas d'absence et d'empêchement de M. Nicolas BOUTTE, ingénieur SIC hors classe, directeur des systèmes d'information et de communication, de donner délégation à M. Fabrice BRACCI, ingénieur SIC hors classe, directeur adjoint des systèmes d'information et de communication .

En cas d'absence et d'empêchement de M. Nicolas BOUTTE, de donner délégation à M. Jacques SARAGON, ingénieur principal SIC, pour les actes de la délégation territoriale de Toulouse relevant du domaine de compétence fonctionnelle et territoriale de la direction des systèmes d'information et de communication, et à M. Fabrice BRACCI, pour les actes des antennes logistiques de Nice et de Montpellier relevant du domaine de compétence fonctionnelle et territoriale de la direction des systèmes d'information et de communication.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas BOUTTE, de donner délégation à M. Cyr BUONO, ingénieur principal SIC, dans les limites de ses attributions au sein de la direction des systèmes d'information et de communication et pour l'engagement de dépenses de fonctionnement de la DSIC n'excédant pas 5 000 € HT.

### **ARTICLE 13 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature pour les engagements juridiques des dépenses concernant le budget propre des délégations territoriales, régionales et des antennes logistiques, dans la limite de 40 000 € par acte et à l'exclusion des dépenses imputées sur les lignes budgétaires EQ41 (habillement et tenues) et EQ32 (plateforme zonale d'étalonnage des cinémomètres) sur le centre de coût de la

délégation territoriale de Toulouse :

- pour ce qui concerne la délégation territoriale de Toulouse à Mme Karine SABATE-DUMONTEIL, conseillère d'administration de l'Intérieur, cheffe de la délégation territoriale de Toulouse ; et en son absence à Mme Sandra TARROUX, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau des affaires générales ;
- pour ce qui concerne la délégation régionale d'Ajaccio à Mme Valérie DIXMIER, attachée d'administration de l'État, cheffe de la délégation régionale de Corse ; et en son absence à Mme Audrey ORPHELIN, secrétaire administrative de classe normale, cheffe du service local administratif ;
- pour ce qui concerne l'antenne de Nice à M. Jean-Philippe GACQUER, ingénieur des services techniques hors classe, chef de l'antenne de Nice ;
- pour ce qui concerne l'antenne de Montpellier à M. Thierry VERZENI chef de l'antenne de Montpellier.

En leur qualité de chef d'établissement et de site, en tant que responsable de la sécurité des personnes et des biens et des conditions d'hygiène et de sécurité au travail, de donner délégation de signature pour la gestion courante de l'établissement :

- pour ce qui concerne le site de Sainte-Marthe à M. David PREUD'HOMME, secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur de la zone de défense et de sécurité Sud ;
- pour ce qui concerne le site de Noilly Prat, à la lieutenant-colonelle Malika BENYETTOU, directrice de l'équipement et de la logistique ;
- pour ce qui concerne le site d'Alphonse Allais, à M. Sébastien TRUET, directeur de l'administration générale et des finances ;
- pour ce qui concerne la délégation territoriale de Toulouse, à Mme Karine SABATE-DUMONTEIL, cheffe de la délégation territoriale de Toulouse ;
- pour ce qui concerne la délégation régionale d'Ajaccio, à Mme Valérie DIXMIER, attachée d'administration de l'État, cheffe de la délégation régionale de Corse ;
- pour ce qui concerne l'antenne de Nice, à M. Jean-Philippe GACQUER, ingénieur des services techniques hors classe, chef de l'antenne de Nice ;
- pour ce qui concerne l'antenne de Montpellier, à M. Thierry VERZENI, chef de l'antenne de Montpellier.

#### **ARTICLE 14 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature à M. François MICHEL, médecin inspecteur zonal pour l'ensemble des documents administratifs et financiers établis par les services médicaux statutaires de la zone de défense et de sécurité Sud.

En son absence ou en cas d'empêchement, de donner délégation :

- à M. Jean CECCALDI, médecin inspecteur régional adjoint ;
- à Mme Anne MOUILLARD, cheffe du service médical statutaire et de contrôle de la délégation territoriale de Toulouse, pour les départements de l'Ariège, du Tarn, du Gers, de la Haute-

Garonne, du Lot, des Hautes-Pyrénées, de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne ;  
– à M. Paul MARCAGGI, médecin inspecteur régional adjoint ;  
– à M. Claude TRIAL, médecin inspecteur régional adjoint.

#### **ARTICLE 15 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation, dans les domaines relevant du cabinet du SGAMI à Mme Camille STOUVENEL, attachée d'administration de l'État, cheffe de cabinet, pour l'engagement de dépenses de fonctionnement du cabinet n'excédant pas 10 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Camille STOUVENEL, de donner délégation, dans les limites de ses attributions au sein du cabinet et pour l'engagement de dépenses de fonctionnement du cabinet n'excédant pas 10 000 € HT, à :

– Mme Marjorie CASELLA, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe à la cheffe du bureau des affaires générales.

#### **ARTICLE 16 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature, pour les documents administratifs et financiers établis par les services actifs de sécurité Intérieure, à M. Arnaud VIEULES, sous-préfet, coordonnateur pour la sécurité en Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud VIEULES, de donner délégation, à l'exception des arrêtés, protocoles transactionnels élaborés dans le cadre d'un marché, accords-cadres et marchés, au commissaire divisionnaire Nicolas RODILLON, coordonnateur adjoint pour la sécurité en Corse.

#### **ARTICLE 17 :**

Dans le cadre de l'exécution du BOP « Immigration et Asile », programme 303, action 3, en cas d'absence ou d'empêchement de M. David PREUD'HOMME, de donner délégation de signature à M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances, afin de signer :

- les actes juridiques concernant les dépenses de fonctionnement des locaux et centres de rétentions inférieures à 250 000 € HT,
- les engagements juridiques pris dans le cadre d'un marché notifié, y compris les commandes passées à l'UGAP, dans la limite de 500 000 € HT.

En cas d'absence de M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État, directeur de l'administration générale et des finances, de donner délégation à :

- M. Frédéric BAILHE, attaché hors classe d'administration de l'État, conseiller d'administration de l'Intérieur, directeur adjoint de l'administration générale et des finances ;
- M. Jean-Pierre CARLÉ, attaché hors classe d'administration de l'État, chef du bureau du budget, dans la limite de 40 000 € HT ;
- M. Laurent LUCZAK, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget, dans la limite de 40 000 € HT ;
- Capitaine David CURATOLO, chef du pôle programme 216 et 303, bureau du budget, dans la

limite de 40 000 € HT ;

– Mme Anna-Dea PINNA, attachée d'administration, adjointe au chef du pôle programme 216 et 303 bureau du budget, dans la limite de 40 000 € HT ;

– Mme Muriel MOSCATELLI, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau de l'appui au pilotage, dans la limite de 40 000 € HT ;

– Mme BOUZID Aïcha, attachée d'administration de l'État, adjointe à la cheffe du bureau de l'appui au pilotage, dans la limite de 40 000 € HT.

### **ARTICLE 18**

L'arrêté du 3 décembre 2025 portant organisation de la zone de défense et de sécurité Sud est abrogé.

### **ARTICLE 19 :**

Le secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud et le secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures chefs-lieux des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, ainsi que de la collectivité territoriale de Corse.

Fait à Marseille, le 5 mars 2026

*signé*

Le préfet,

Jacques WITKOWSKI

## Annexe 1

## Liste de gestionnaires/valideurs CHORUS FORMULAIRE

UO 0216-CSGA-DSud - 0176-CCSC-DM13

Service	Nom	Prénom	saisie	validation
DEL 34	ABDECHCHAFI	MARINE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DI	AMARI	FADILA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CeZOC	AMRI	Farida	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DI	AOURI	SAMIA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CeZOC	ARNOLDY	Florence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DAGF BB	BALZARINI	ERIC	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DAGF BB	BAROZZI	ÉLODIE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CAB	BAUMIER	MARIE-ODILE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DEL	BEDDAR	HOCINE	<input type="radio"/>	
CeZOC	BEURDELEY	Henri	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DAGF BB	BIET	JUSTINE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CAB	BONICI	EMMANUELLE	<input type="radio"/>	
DAGF-BB	BROTO	LILIANE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DI	BONPAIN	PATRICIA	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DSIC Toulouse	BORDELONGUE	JEAN-BERNARD	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DRT31	BOUAZZA	DALILA	<input type="radio"/>	
DI	BOUGUERN	NAJET	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DRT31	CAMBON	MARIE-ANGE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CAB	CASELLA	MARJORIE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DEL	COLLIGNON	GENEVIÈVE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
DAGF-BB	CURATOLO	DAVID	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
CAB	DARNIS	MORGANE	<input type="radio"/>	
DRT31	DE LLOBET	MAGALI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DSIC	DE OLIVEIRA	VALERIE	O	O
DAGF BAP	DI MEO	LÆTITIA	O	O
DEL	DORU	ROLAND	O	O
DSIC	DJAOU	HALIMA	O	O
DRT34	ESTEVE	MICHAEL	O	O
DI	FENECH	LÆTITIA	O	
DAGF-BB	HAMOUDI	CÉCILE	O	O
DSIC	HOANG	CLARISSE	O	O
DAGF-BB	FLORES	CÉCILE	O	O
DI	GUERRA	LYSIANE	O	
DI	JULLIEN	CORINNE	O	O
ANT06	LABARDE	JEAN-PIERRE	O	O
CeZOC	LE BERRE-LACHAUX	Sophie	o	o
DI	MALECKI	JAROSLAW	O	O
CEZOC	MARTIN	ANDREA	O	O
DT31	MAZZOLO	CARINE	O	O
DT31	MENUSIER	STÉPHANE	O	O
DEL	LONGUETEAU	VANARAJ	O	O
DRT	MOUNIER	SANDRA	O	
DAGF	NEUVILLE	LAURENCE	O	O
DAGF BB	PINNA	ANNA-DEA	O	O
DAGF BB	QUBRI	HAKIMA	O	-
DI	REGLIONI	JENNIFER	O	O
DEL06	REVENGA	MONIQUE	O	
DAGF BB	ROUMANE	SONIA	O	O
DRH	SAUGEZ	LOÏC	O	O
DRH	VALLICIONI	CAROLINE	O	O
DI	RAIBALDI	BERNADETTE	O	O

CAB	SALLES	DAVID	○	○
DI	SCHMERBER	BERNADETTE	○	○
DI	SFREGOLA	NOEL	○	
DEL	NADEAU	SANDRINE	○	○
PP	VALLON	MARIE-FLORE	○	
DEL et DT31	VIALARS	MARION	○	○
DAGF BB	PATRICOLA	CAROLE	○	○
DAGF BB	HOARAU	SYLVIE	○	○
DAGF BB	LUCZAK	LAURENT	○	○
DEL 31	MAZZOLO	CARINE	○	○
DEL 31	MENUSIER	STEPHANE	○	○
DI	ZAKARIA	ASSAENDI	○	○
DR CORSE	ORPHELIN	AUDREY	○	○
DR CORSE	BAUWENS	NATHALIE	○	○
DR CORSE	ORICELLI	GABRIELLE	○	○
DR CORSE	DIXMIER	VALERIE	○	○
DI	VICARI	ERIC	○	○

## Annexe 2

## Liste des porteurs de carte d'achats

## UO CCSC-DM13 P176

NOM TITULAIRE	PRÉNOM TITULAIRE	Montant maximum par transaction	Niveau	UO
ABOU	Sébastien	6000€	1 bis	SGAMI/DEL
ABOU	Sébastien	20 000€	3	SGAMI/DEL
AHMED	NATACHA	6000€	1 bis	DEL MARSEILLE
AHMED	NATACHA	20 000 €	3	DEL MARSEILLE
ALEJANDRO	CHRISTINE	2000 €	1	CMC
ALEJANDRO	CHRISTINE	6000 €	1 bis	CMC
ANZIANI	THIERRY	6 000€	1 bis	SGAMI DEL FURIANI
ANZIANI	THIERRY	20 000€	3	SGAMI DEL FURIANI
ARNOLDY	FLORENCE	6000€	1	CEZOC
ARNOLDY	FLORENCE	2000€	1 bis	CEZOC
ARNOLDY	FLORENCE	2000€	3	CEZOC
ASTOIN	CHRISTOPHE	6000€	1	PP13
ASTOIN	CHRISTOPHE	2 000 €	1 bis	PP13
ASTOIN	CHRISTOPHE	2 000 €	3	PP13
BARASCUT	ELIE	6000 €	1 bis	DEL MONTPELLIER
BARASCUT	ELIE	20 000 €	3	DEL MONTPELLIER
BONIFAY	ANTHONY	6000 €	1 bis	DEL
BONIFAY	ANTHONY	20 000€	3	DEL
BOUWE	LIE	6000 €	1 bis	DEL MARSEILLE
BOUWE	LIE	20 000€	3	DEL MARSEILLE
CAMBON	MARIE-ANGE	6000 €	1 bis	DEL
CAMBON	MARIE-ANGE	20 000€	3	DEL
CHAKRI	HICHAM	6000 €	1	PP13
CHAKRI	HICHAM	2 000 €	1 bis	PP13
CHAKRI	HICHAM	2 000 €	3	PP13

CARACCI	Jeremie	2000€	1 bis	ANT06/DEL -ANT34
CARACCI	Jeremie	20 000€	3	ANT06/DEL -ANT34
CHARFE	NICOLAS	2000 €	1 BIS	DEL
CHARFE	NICOLAS	20 000€	3	DEL
CLERC	BRUNO	2000 €	1 BIS	DEL
CLERC	BRUNO	20 000€	3	DEL
COLLIGNON	PASCAL	2000 €	1 BIS	DEL MARSEILLE
COLLIGNON	PASCAL	20 000€	3	DEL MARSEILLE
COURNAC	NICOLAS	6 000 €	1bis	DEL
COURNAC	NICOLAS	20 000€	3	DEL
COUTURIER	ROBERT	2 000 €	1bis	DEL MONTPELLIER
COUTURIER	ROBERT	20 000€	3	DEL MONTPELLIER
DELBECQ	ANTHONY	6 000 €	1bis	DEL MARSEILLE
DELBECQ	ANTHONY	20 000€	3	DEL MARSEILLE
DECLÉ	Bertrand	6 000€	1 bis	DEL
DECLÉ	Bertrand	20 000€	3	DEL
DELMON	Romain	6 000 €	1	CeZOC
DENIS	CHRISTIAN	6 000 €	1 bis	DEL AJACCIO
DENIS	CHRISTIAN	20 000€	3	DEL AJACCIO
DESBORDES	JEAN-LUC	6 000 €	1 bis	DEL PERPIGNAN
DESBORDES	JEAN-LUC	20 000€	3	DEL PERPIGNAN
DIAZ	PATRICK	6 000 €	1 bis	DEL MARSEILLE
DIAZ	PATRICK	20 000€	3	DEL MARSEILLE
DITNAN	KEVIN	6 000 €	1 bis	DEL COLOMIERS
DITNAN	KEVIN	20 000€	3	DEL COLOMIERS
FONTAINE	SÉBASTIEN	6 000 €	1 bis	DEL MARSEILLE
FONTAINE	SÉBASTIEN	20 000 €	3	DEL MARSEILLE
FOURC	SÉBASTIEN	6 000 €	1 bis	SLA 66
FOURC	SÉBASTIEN	20 000€	3	SLA 66

GANGAI	MICHEL	6 000 €	1 bis	DEL MARSEILLE
GANGAI	MICHEL	20 000€	3	DEL MARSEILLE
GAROFALO	CHRISTOPHE	6 000 €	1 bis	DEL MONTPELLIER
GAROFALO	CHRISTOPHE	20 000€	3	DEL MONTPELLIER
GRAL	GRÉGORY	6 000 €	1 bis	ANTENNE DE NICE
GRAL	GRÉGORY	20 000€	3	ANTENNE DE NICE
GUEZELLO	LAURA	6 000 €	1	Pref2A CSC
GUEZELLO	LAURA	2 000 €	1 bis	Pref2A CSC
GUEZELLO	LAURA	2 000 €	3	Pref2A CSC
GUILLOT	LAURENT	6 000 €	1 bis	DEL MONTPELLIER
GUILLOT	LAURENT	20 000€	3	DEL MONTPELLIER
GUYET	EMMANUEL	2 000 €	1 bis	DEL
GUYET	EMMANUEL	20 000€	3	DEL
ISONI	JOËL	6 000 €	1 bis	SGAMI DR2A MAGASIN AUTOMOBILE
ISONI	JOËL	20 000€	3	SGAMI DR2A MAGASIN AUTOMOBILE
KRUMB	JEAN-PIERRE	6 000 €	1 bis	DEL COLOMIERS
KRUMB	JEAN-PIERRE	20 000€	3	DEL COLOMIERS
LONGUETEAU	VANARAJ	6 000 €	1 bis	SGAMI Sud / DEL/ BZMM/ PAZ/ MAGASIN
LONGUETEAU	VANARAJ	20 000€	3	SGAMI Sud / DEL/ BZMM/ PAZ/ MAGASIN
MADDALENA	LYDIE	6 000 €	1 bis	DEL MARSEILLE
MADDALENA	LYDIE	20 000€	3	DEL MARSEILLE
MARIANI	SÉBASTIEN	6 000 €	1 bis	SGAMI DEL FURIANI
MARIANI	SÉBASTIEN	20 000€	3	SGAMI DEL FURIANI
MENAHM	Lola	6 000€	1	PP13
NOISETTE	JEAN-YVES	6 000€	1	CEZOC
PATARD	Géraldine	6 000 €	1 bis	DEL
PATARD	Géraldine	20 000€	3	DEL
PERINI	JACQUES	6 000 €	1 bis	SGAMI Sud DEL BMM

PERINI	JACQUES	20 000€	3	SGAMI Sud DEL BMM
PIERRE	ERIC	6 000 €	1 bis	DEL MONTPELLIER
PIERRE	ERIC	20 000 €	3	DEL MONTPELLIER
POLI	FRÉDÉRIC	6 000 €	1 bis	SGAMI DR2A MAGASIN AUTO
POLI	FRÉDÉRIC	20 000€	3	SGAMI DR2A MAGASIN AUTO
RODILLON	NICOLAS	6 000 €	1	PREF2A CSC
RODILLON	NICOLAS	2 000 €	1 bis	PREF2A CSC
RODILLON	NICOLAS	2 000 €	3	PREF2A CSC
SAUGEZ	LOÏC	2 000 €	1 bis	DRH
SAUGEZ	LOÏC	5 000 €	3	DRH
SCIACCA	SANDRO	6 000 €	1 bis	DEL NICE
SCIACCA	SANDRO	20 000€	3	DEL NICE
SIMON	Corinne	6 000 €	1	PP13/DM13
VIEULES	ARNAUD	6 000 €	1	SGAMI DR2A
VINEL	NICOLAS	6 000 €	1 bis	DEL COLOMIERS
VINEL	NICOLAS	20 000€	3	DEL COLOMIERS

Liste des détenteurs de carte d'achats  
 UO CSGA-DSud P216

Nom des Titulaires	Prénom des Titulaires	Montant max par transaction	NIVEAU	UO
BAILHE	FRÉDÉRIC	6 000 €	1	DAGF
BAUMIER-LEVEQUE	MARIE-ODILE	6 000 €	1	CABINET
BENYETTOU	MALIKA	6 000 €	1	DEL
BENYETTOU	MALIKA	2 000 €	1 bis	DEL
BENYETTOU	MALIKA	5 000 €	3	DEL
BORDELONGUE	JEAN-BERNARD	2 000 €	1 bis	DSIC
BORDELONGUE	JEAN-BERNARD	20 000 €	3	DSIC
BOREL	DIDIER	6 000 €	1	DEL
BOREL	DIDIER	2 000 €	1 bis	DEL
BOREL	DIDIER	5 000 €	3	DEL
BOUTTE	NICOLAS	6 000 €	1	DSIC
BOUTTE	NICOLAS	2 000 €	1 bis	DSIC
BOUTTE	NICOLAS	20 000 €	3	DSIC
BOUZID	AICHA	2 000 €	1 bis	DAGF
BOUZID	AICHA	5 000 €	3	DAGF
BRACCI	FABRICE	6 000 €	1	DSIC
BRACCI	FABRICE	2 000 €	1 bis	DSIC
BRACCI	FABRICE	20 000 €	3	DSIC
BUONO	CYR	2 000 €	1 bis	DSIC
BUONO	CYR	20 000 €	3	DSIC
CASELLA	MARJORIE	6 000 €	1	SGAMI Sud CABINET
CASELLA	MARJORIE	2 000 €	1 bis	SGAMI Sud CABINET
CASELLA	MARJORIE	5 000 €	3	SGAMI Sud CABINET
COUTON	FRÉDÉRIC	2 000 €	1 bis	CABINET
COUTON	FRÉDÉRIC	5 000 €	3	CABINET

COUTURIER	Robert	6 000 €	1 bis	ANT34 P216
COUTURIER	Robert	20 000 €	3	ANT34 P216
DI MEO	LAETITA	2 000 €	1 bis	DAGF
DI MEO	LAETITA	5 000 €	3	DAGF
DIDONNA	CATHERINE	2 000 €	1 bis	DAGF
DIDONNA	CATHERINE	5 000 €	3	DAGF
DIXMIER	VALÉRIE	6 000 €	1	SGAMI Sud DR2A
DIXMIER	VALÉRIE	2 000 €	1 bis	SGAMI Sud DR2A
DIXMIER	VALÉRIE	5 000 €	3	SGAMI Sud DR2A
DJAOU	HALIMA	2 000 €	1 bis	DSIC
DJAOU	HALIMA	20 000€	3	DSIC
GACQUER	JEAN-PHILIPPE	6 000 €	1	ANTENNE DE NICE
LABARDE	JEAN-PIERRE	2 000€	1 bis	ANT06
LABARDE	JEAN-PIERRE	5 000 €	3	ANT06
LATTARD	CHRISTOPHE	2 000 €	1 bis	DEL
LATTARD	CHRISTOPHE	5 000 €	3	DEL
MARCHIEN	Guillaume	2 000 €	1 bis	DSIC
MARCHIEN	Guillaume	20 000 €	3	DSIC
MONGIU	PATRICIA	6 000 €	1 bis	DI
MONGIU	PATRICIA	20 000 €	3	DI
NADEAU	SANDRINE	2 000 €	1 bis	DEL
NADEAU	SANDRINE	5 000 €	3	DEL
ORPHELIN	AUDREY	2 000 €	1 bis	DR2A
ORPHELIN	AUDREY	5 000 €	3	DR2A
PREUD'HOMME	DAVID	6 000 €	1	CABINET
RIVIERE	ANTHONY	2 000 €	1 bis	CABINET
RIVIERE	ANTHONY	5 000 €	3	CABINET
ROUX	Cyril	2 000 €	1 bis	CABINET
ROUX	Cyril	5 000 €	3	CABINET

SABATE	KARINE	6 000 €	1	DT31
SABATE	KARINE	2 000 €	1 bis	DT31
SABATE	KARINE	5 000 €	3	DT31
SAUGEZ	LOÏC	5 000 €	3	DRH
SECCHI	Nadia	6 000 €	1 et 3	DRH
STOUVENEL	CAMILLE	6 000 €	1	CABINET
STOUVENEL	CAMILLE	2 000 €	1 bis	CABINET
STOUVENEL	CAMILLE	5 000 €	3	CABINET
KHALED DETAILLER	Redha	6 000 €	1	DI
KHALED DETAILLER	Redha	6 000 €	1 bis	DI
KHALED DETAILLER	Redha	20 000 €	3	DI
TAORMINA	ALAIN	2 000 €	1 bis	CABINET
TAORMINA	ALAIN	5 000 €	3	CABINET
TRUET	SÉBASTIEN	6 000 €	1	DAGF
TRUET	SÉBASTIEN	2 000 €	1 bis	DAGF
TRUET	SÉBASTIEN	5 000 €	3	DAGF
VALLICIONI	Caroline	6 000 €	1 et 3	DRH
VERZENI	THIERRY	6 000 €	1	DEL ANT34
VERZENI	THIERRY	20 000 €	1 bis	DEL ANT34
VERZENI	THIERRY	20 000 €	3	DEL ANT34
VIALARS	MARION	2 000 €	1 bis	DT31
VIALARS	MARION	5 000 €	3	DT31
ZANARDI	GIL	6 000 €	3 1	DI

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales  
PACA

R93-2025-10-06-00010

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL  
portant composition du conseil maritime de  
façade Méditerranée



**PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL**

portant composition du conseil maritime de façade Méditerranée

Le préfet Maritime de la Méditerranée,

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu la directive n° 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin ;

Vu la directive n° 014/89/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article L. 219-6-1 ;

Vu le décret n° 2004-112 du 06 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-672 du 08 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret n° 2012-219 du 16 février 2012 relatif à la stratégie nationale pour la mer et le littoral et aux documents stratégiques de façade ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;

Vu le décret du 26 juin 2024 portant nomination d'officier généraux ;

Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône, en outre préfet de police des Bouches-du-Rhône – M. LECLERC ;

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le conseil maritime de façade de la Méditerranée, présidé par le (la) préfet (e) Maritime de la Méditerranée et le (la) préfet (e) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est composé, outre ses président(e)s, de membres répartis en cinq collèges ainsi que de personnalités qualifiées. Cette composition est arrêtée conformément aux articles 2 et 3 du présent arrêté.

#### Article 2

##### **1. Collège des représentants de l'État et des établissements publics (17 membres)**

- le (la) préfet(e) de la région Occitanie ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) de Corse, préfet de Corse-du-Sud ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnateur du bassin Rhône Méditerranée, ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) de l'Hérault ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) des Alpes-Maritimes ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) du Var ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) du Gard ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) de l'Aude ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) des Pyrénées-Orientales ou son représentant ;
- le (la) préfet(e) de Haute-Corse ou son représentant ;
- le (la) commandant(e) de la zone maritime Méditerranée ou son représentant ;
- le (la) directeur(rice) de l'Office français de la biodiversité ou son représentant ;
- le (la) directeur(rice) de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ou son représentant ;
- le (la) président(e) du directoire du Grand port maritime de Marseille ou son représentant ;
- le (la) directeur(rice) du Centre Ifremer de la Méditerranée ou son représentant ;
- le (la) directeur(rice) du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou son représentant ;
- un(e) représentant(e) des parcs nationaux de Méditerranée.

##### **2. Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements (21 membres)**

- un(e) représentant(e) du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- un(e) représentant(e) du Conseil régional d'Occitanie ;
- un(e) représentant(e) du Conseil exécutif de Corse ;
- deux représentants de l'Assemblée de Corse ;
- un(e) représentant(e) du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;
- un(e) représentant(e) du Conseil départemental du Var ;
- un(e) représentant(e) du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ;
- un(e) représentant(e) du Conseil départemental du Gard ;
- un(e) représentant(e) du Conseil départemental de l'Hérault ;
- un(e) représentant(e) du Conseil départemental de l'Aude ;

2/7

- un(e) représentant(e) du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales ;
- un(e) représentant(e) de Montpellier Méditerranée Métropole ;
- un(e) représentant(e) de la métropole Aix-Marseille-Provence ;
- un(e) représentant(e) de la métropole Toulon Provence Méditerranée ;
- un(e) représentant(e) de la métropole Nice-Côte d'Azur ;
- un (une) maire d'une commune littorale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur désigné par l'Association nationale des élus du littoral ;
- un (une) maire d'une commune littorale de la région Occitanie désigné par l'Association nationale des élus du littoral ;
- un (une) maire d'une commune littorale de Corse désigné par l'Association nationale des élus du littoral ;
- un(e) représentant(e) des EPCI littoraux désigné par l'Association des maires de France ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération des schémas de cohérence territoriale (SCoT).

### **3. Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises (16 membres)**

- un(e) représentant(e) d'Armateurs de France ;
- un(e) représentant(e) du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- un(e) représentant(e) du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Occitanie ;
- un(e) représentant(e) du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Corse ;
- un(e) représentant(e) du Comité régional de la conchyliculture de Méditerranée ;
- un(e) représentant(e) des entreprises de pisciculture de Méditerranée ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération des industries nautiques ;
- un(e) représentant(e) des ports de plaisance ;
- un(e) représentant(e) de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- un(e) représentant(e) de la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Occitanie ;
- un(e) représentant(e) de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Corse ;
- un(e) représentant(e) du Pôle Mer Méditerranée ;
- un(e) représentant(e) du Syndicat professionnel des armateurs côtiers de Méditerranée ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération nationale des plages restaurants ;
- 
- un(e) représentant(e) de la Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme (ADN Tourisme) ;
- un(e) représentant(e) des syndicats professionnels des énergies marines renouvelables.

### **4. Collège des représentants des salariés d'entreprises (4 membres)**

- un(e) représentant(e) de la Confédération générale du travail (CGT) ;
- un(e) représentant(e) de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ;
- un(e) représentant(e) de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO) ;

- un(e) représentant(e) du syndicat des travailleurs Corse (STC).

**5. Collège des associations de protection de l'environnement littoral ou marin ou des usagers de la mer et du littoral (18 membres)**

- un(e) représentant(e) de WWF France ;
- un(e) représentant(e) de Surfrider Foundation ;
- un(e) représentant(e) de l'Union des centres permanents d'initiatives pour l'environnement ;
- un(e) représentant(e) de la Ligue pour la protection des Oiseaux ;
- un(e) représentant(e) des Conservatoires des espaces naturels ;
- un(e) représentant (e) de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- un(e) représentant(e) de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon ;
- un(e) représentant(e) de l'association Mare Vivu ;
- un(e) représentant(e) du MIRACETI ;
- un(e) représentant(e) du Comité national olympique et sportif français ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération française d'études et de sports sous-marins ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération nationale de pêche sportive en apnée ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération française des pêcheurs en mer ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération française de voile ;
- un(e) représentant(e) de la Fédération française motonautique ;
- un(e) représentant(e) de l'Union nationale des associations de navigateurs ; un(e) représentant e) de la Fédération française de canoë-kayak.

Article 3

Sont appelés à siéger au Conseil maritime de façade de Méditerranée en tant que personnalités qualifiées :

- Madame Denise BELLAN-SANTINI, océanologue, directeur de recherche émérite au CNRS, Université Aix Marseille ;
- Monsieur François BONHOMME, biologiste, directeur de recherche au CNRS ;
- Madame Christine PERGENT-MARTINI, océanologue, maître de conférences à l'Université de Corse Pasquale Paoli ;
- Monsieur Sylvain PIOCH, géographe, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry-Montpellier III.

Article 4

Toute personne compétente sur un point particulier de l'ordre du jour pourra être invitée aux sessions du Conseil maritime de façade de Méditerranée, sans voix délibérative.

## Article 5

Les organismes cités ci-après sont désignés experts associés au Conseil maritime de façade de Méditerranée, et peuvent être appelés à y participer sans voix délibérative :

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – ADEME ;
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail – ANSES ;
- Bureau de recherches géologiques et minières – BRGM ;
- Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux – CEDRE ;
- Centre d'économie de l'environnement de Montpellier – CEE-M
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement – CEREMA ;
- Centre national de la recherche scientifique – CNRS ;
- Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Occitanie et de Corse – CSRPN ;
- Délégué général au développement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône ;
- Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines – DRASSM ;
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – INRAE ;
- Muséum national d'histoire naturelle – MNHN ;
- Réseau de transport d'électricité – RTE ;
- Service hydrographique et océanographique de la Marine – SHOM ;
- Plan bleu ;
- Pôle relais lagunes ;
- Groupement des Industries de Construction et Activités Navales ;
- Institut Français de la Mer.

## Article 6

Le secrétariat du Conseil maritime de façade est assuré par la direction interrégionale de la Mer Méditerranée.

## Article 7

Conformément à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 susvisé, il est créé au sein du Conseil maritime de façade de Méditerranée une commission permanente, dont la composition est fixée par arrêté conjoint des préfets coordonnateurs de façade.

## Article 8

Le fonctionnement du Conseil maritime de façade de Méditerranée et de sa commission permanente est fixé par arrêté conjoint du préfet Maritime de la Méditerranée et du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Article 9

L'arrêté inter-préfectoral portant composition du conseil maritime de façade de Méditerranée du 28 novembre 2022 est abrogé.

#### Article 10

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois suivant sa publication, soit par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision, soit par recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site <https://www.telerecours.fr>

En cas de recours gracieux, l'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut être déférée devant le tribunal administratif dans les deux mois suivants.

#### Article 11

Le secrétaire général pour les affaires régionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'adjoint au préfet Maritime de la Méditerranée, le directeur interrégional de la Mer Méditerranée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le 6 octobre 2025,

Le préfet Maritime de la Méditerranée,

Le préfet de la région Provence -Alpes-Côte  
d'Azur,

SIGNE

SIGNE

Le vice-amiral d'escadre  
Christophe LUCAS

Georges-François LECLERC

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES

- Mesdames et messieurs les membres du conseil maritime de façade Méditerranée

### COPIES :

- Monsieur le préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur le préfet maritime de la Méditerranée
- Monsieur le directeur de la DIRM Méditerranée

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales  
PACA

R93-2026-03-05-00006

DRAJES ANS LECLERCQ mars 2026



## Décision portant délégation de signature au titre de l'Agence nationale du Sport

### REGION : PROVENCE – ALPES-CÔTE D'AZUR

- *Vu le code du sport et notamment les articles L112-10 et suivants relatifs à l'Agence nationale du Sport ainsi que et les articles R.112-32 à R.112-36 relatifs au délégué territorial de l'Agence nationale du sport et l'article R411-1 relatif aux concours financiers de l'Agence nationale du sport*
- *Vu le Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;*
- *Vu le Décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 pris en application de l'article 59-1 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'Etat dans les régions et départements ;*
- *Vu le Décret n° 2023-281 du 17 avril 2023 modifiant les articles R. 112-34, R. 112-50 et R. 411-1 du code du sport ;*
- *Vu la convention constitutive en vigueur du groupement d'intérêt public dénommé « Agence nationale du Sport » ;*
- *Vu le règlement intérieur et financier de l'Agence nationale du Sport ;*
- *Vu le règlement d'intervention relatif aux subventions d'équipement de l'Agence nationale du Sport en vigueur ;*
- *Vu le décret du Président de la République du 19/11/2025 nommant M. Jacques WITKOWSKI en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;*
- *Vu la convention portant application de l'article R112-35 du Code du sport, signée par l'Agence nationale du sport, le préfet de région pris en tant que délégué territorial (DT) et le recteur de région académique en date du 17/05/2021 ;*
- *Vu l'arrêté du 28 mars 2025 portant nomination de Monsieur Jean-Michel LECLERCQ dans l'emploi de délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;*

**Monsieur Jacques WITKOWSKI** Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégué territorial de l'Agence nationale du Sport,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Monsieur Jean-Michel LECLERCQ, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégué territorial adjoint de l'agence nationale du sport, reçoit délégation à l'effet de signer au nom du préfet de région, délégué territorial de l'agence nationale du sport, tout acte relevant des attributions et compétences du délégué territorial et précisées dans le cadre des délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport.

**Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement du délégué territorial adjoint, Madame Peggy FROGER, déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports adjointe, reçoit délégation à l'effet de signer au nom du préfet de région, délégué territorial de l'Agence nationale du Sport, tous actes pour l'exercice des différentes attributions mentionnées à l'article R. 112-33, à l'exception de celles mentionnées au 4°.

**Article 3 :**

En cas d'absence ou d'empêchement du délégué territorial adjoint, Monsieur Patrick KOHLER, agent des services déconcentrés en charge des sports, placé sous l'autorité du Préfet de région, reçoit délégation à l'effet de signer au nom du préfet de région, délégué territorial de l'Agence nationale du Sport, tous actes pour l'exercice des différentes attributions mentionnées à l'article R. 112-33, à l'exception de celles mentionnées au 4°.

Fait à Marseille, le 05/03/2026  
Le préfet de région, délégué territorial de  
l'agence nationale du Sport

**Signé**

Jacques WITKOWSKI

Service Administratif Interrégional Judiciaire

R93-2026-02-17-00008

délégation de signature ordonnancement  
secondaire certification du service fait par le  
pôle Chorus

**DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
ORDONNANCEMENT SECONDAIRE  
CERTIFICATION DU SERVICE FAIT PAR LE PÔLE CHORUS**

**LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE**

**ET**

**LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR**

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du n°2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux judiciaires ;

Vu le décret en date du 14 août 2020 portant nomination de Monsieur Renaud LE BRETON de VANNOISE aux fonctions de Premier Président de la cour d'appel d'Aix en Provence

Vu le décret en date du 1er février 2024 portant nomination de Monsieur Franck RASTOUL aux fonctions de Procureur Général près la cour d'appel d'Aix en Provence

Vu la convention de délégation de gestion entre la cour d'appel d'Aix en Provence et la cour d'appel de Bastia en date du 1er février 2025 ;

Vu la précédente décision portant délégation de signature pour la certification du service fait par les gestionnaires du Pôle Chorus, en date du 6 mars 2025 ;

**DECIDENT :**

**Article 1er** : Délégation est donnée aux **agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision** à l'effet de **certifier le service fait** pour les actes du Pôle Chorus.

Cette délégation de signature est également valable pour les actes du pôle Chorus exécutés en application de la délégation de gestion visée supra au profit de la Cour d'appel de BASTIA.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre au refus de visa du contrôleur financier local.

**Article 2** : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires de la délégation et transmise au comptable assignataire de la dépense de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, hébergeant le Pôle Chorus.

**Article 3** : Le Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence et le Procureur Général près ladite Cour sont chargés, conjointement, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la Cour d'Appel et publiée au recueil des actes administratifs de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

**Article 4** : Cette décision annule et remplace toutes précédentes décisions.

Fait à Aix-en-Provence, le 17/02/2026

**LE PROCUREUR GENERAL,**



Franck RASTOUL

**LE PREMIER PRESIDENT,**



Renaud LE BRETON de VANNOISE

**PJ :**

Annexe 1 : liste nominative des délégataires de signature

Annexe 2 : spécimens des signatures

**Annexe 1 : Agents bénéficiaires de la délégation de signature des Chefs de Cour de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE pour certification du service fait dans Chorus**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Corps/Grade</b>	<b>Fonction</b>	<b>Actes</b>
<b>BIANCHI</b>	<b>Victoria</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>CARDONA</b>	<b>Cécile</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>DE SOUSA</b>	<b>Jennifer</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>D'HAUWERS</b>	<b>Valmont</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>DONADIEU</b>	<b>Stéphanie</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>PIRNACI</b>	<b>Véronique</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>PINAREL</b>	<b>Séverine</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>RIOU</b>	<b>Audrey</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>RONDEL</b>	<b>Franck</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>SEVE</b>	<b>Stéphanie</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>PERROT</b>	<b>Nicole</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>FONTI</b>	<b>Elodie</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>RIGAUD</b>	<b>Elodie</b>	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait
<b>IKENE</b>	<b>Myriam</b>	Vacataire	Gestionnaire Chorus	Certification du service fait

**Annexe 2 : Spécimens de signature - Délégation de signature des Chefs de Cour de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence**  
**Certification du service fait Chorus**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Corps/Grade</b>	<b>Fonction</b>	<b>Date de notification</b>	<b>Signature</b>
BIANCHI	Victoria	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
CARDONA	Cécile	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
DE SOUSA	Jennifer	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
D'HAUWERS	Valmont	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
DONADIEU	Stéphanie	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
PIRNACI	Véronique	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
PINAREL	Séverine	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
RIOU	Audrey	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
RONDEL	Franck	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
SEVE	Stéphanie	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
PERROT	Nicole	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
FONTI	Elodie	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
RIGAUD	Elodie	Adjoint administratif	Gestionnaire Chorus		
IKENE	Myriam	Vacataire	Gestionnaire Chorus		